



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du lundi 16 juin 2008

Conseillers en exercice : 61

Date de Publicité : 17/06/2008

D - 20080281

Reçu en Préfecture le :
CERTIFIE EXACT,

Aujourd'hui Lundi 16 juin Deux mil huit, à quinze heures,

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni en l'Hôtel de Ville, dans la salle de ses séances, sous la présidence de

Monsieur Alain JUPPE - Maire de Bordeaux

Etaient Présents :

M. Hugues MARTIN, Mme Anne BREZILLON, M. Didier CAZABONNE, M. Jean Louis DAVID, Mme Brigitte COLLET, M. Stéphan DELAUX, Mme Nathalie DELATTRE, M. Dominique DUCASSOU, Mme Sonia DUBOURG -LAVROFF, M. Michel DUCHENE, Mme Véronique FAYET, M. Pierre LOTHAIRES, Mme Muriel PARCELIER, M. Alain MOGA, Mme Arielle PIAZZA, M. Josy REIFFERS, Mme Elizabeth TOUTON, M. Fabien ROBERT, Mme Anne WALRYCK, Mme Laurence DESSERTINE, M. Jean Marc GAUZERE, M. Jean Charles BRON, Mme Chantal BOURRAGUE, M. Joël SOLARI, M. Charles CAZENAVE, M. Alain DUPOUY, Mme Ana Marie TORRES, M. Jean-Pierre GUYOMARC'H, Mme Mariette LABORDE, M. Jean-Michel GAUTE, Mme Marie-Françoise LIRE, M. Jean-François BERTHOU, Mme Nicole SAINT ORICE, M. Nicolas BRUGERE, Mme Constance MOLLAT, M. Maxime SIBE, M. Guy ACCOCEBERRY, Mme Emmanuelle CUNY, M. Jean-Charles PALAU, Mme Chafika SAIOUD, M. Ludovic BOUSQUET, M. Yohan DAVID, Mme Alexandra SIARRI, Mme Wanda LAURENT, Mme Paola PLANTIER, Mlle Laetitia JARTY, M. Jacques RESPAUD, M. Jean-Michel PEREZ, Mme Martine DIEZ, Mme Béatrice DESAIGUES, M. Matthieu ROUYEYRE, M. Pierre HURMIC, Mme Marie-Claude NOEL, M. Patrick PAPADATO, M. Vincent MAURIN, Mme Natalie VICTOR-RETALI,

Excusés :

Mme Anne Marie CAZALET, Mme Sylvie CAZES-REGIMBEAU, Mme Sarah BROMBERG, Mme Emmanuelle AJON,

Compte Administratif du Maire pour l'exercice 2007. Approbation

M. Hugues MARTIN, Adjoint au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Le Compte Administratif de la Ville de Bordeaux pour l'exercice 2007 ainsi que celui de la Régie des Sports et Loisirs présentés par le Maire, ont été arrêtés le 31 Janvier 2008. Concernant l'exercice 2007, ce compte administratif est présenté selon la nomenclature M14 pour le budget principal et selon la nomenclature M4 pour la Régie des Sports et Loisirs. Le Compte Administratif de la Ville de Bordeaux fait l'objet d'un rapport de présentation joint en annexe de cette délibération.

En outre, conformément aux instructions ministérielles en vigueur et notamment au décret du 27 Mars 1993 précisant les modalités d'application de la Loi n° 92.125 du 6 Février 1992 relative à l'Administration Territoriale de la République, les états suivants sont joints au Compte Administratif :

- Etats de la Dette,
- Etat des provisions,
- Etat des charges transférées,
- Détail des opérations pour compte de tiers,
- Variations du patrimoine entrées et sorties,
- Etat des emprunts garantis,
- Etat des contrats de crédit-bail,
- Etats des engagements donnés et reçus,
- Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions,
- Etat des recettes grevées d'affectation spéciale,
- Etat du personnel,
- Actions de formation des élus,
- Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier,
- Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune,
- Listes des établissements publics créés et des services individualisés dans un budget annexe,
- Bilans certifiés conformes du dernier exercice connu des organismes dans lesquels la commune détient une part du capital ou au bénéfice desquels la commune a garanti un emprunt ou versé une subvention supérieure à 75 000 euros ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme,

- Eléments essentiels des comptes administratifs afférents au dernier exercice connu des organismes de coopération dont est membre la commune,

En conséquence, j'ai l'honneur de vous proposer, Mesdames, Messieurs, le vote de la délibération suivante :

- VU les décrets et instructions ministérielles sur la Comptabilité Publique,
- VU le Budget Primitif et les décisions modificatives de l'exercice considéré :

ARTICLE 1 :

Le Compte Administratif de la Ville de Bordeaux ainsi que le compte annexe de la Régie des sports et loisirs, présentés par le Maire pour l'exercice 2007 sont approuvés.

Ces résultats sont en parfaite concordance avec le Compte de Gestion du Trésorier Principal qui fait l'objet d'une autre délibération.

ARTICLE 2 :

Les recettes et les dépenses de l'exercice 2007 du budget principal de la Ville de Bordeaux exécutées en comptabilité M14 sont arrêtées aux montants suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	100 339 202.59	346 075 073.49	446 414 276.08
DEPENSES	132 614 170.35	303 572 292.82	436 186 463.17
Résultat de Clôture	- 32 274 967.76	42 502 780.67	10 227 812.91

D'où il résulte un résultat brut de l'exercice de : **42 502 780.67 euros**
et un besoin de financement brut de la section d'investissement de : **32 274 967.76 euros**
L'excédent brut global s'élève à : **10 227 812.91 euros**

Compte tenu des restes à réaliser suivants:

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	62 233 650.45		62 233 650.45
DEPENSES	64 101 342.19	2 976 537.10	67 077 879.29
Total	-1 867 691.74	- 2 976 537.10	-4 844 228.84

■ le résultat net de fonctionnement s'élève à : **39 526 243.57 euros**
(42 502 780.67 - 2 976 537.10)

■ et le besoin de financement net de la section d'investissement est de:
34 142 659.50 euros (32 274 967.76+1 867 691.74)

■ l'excédent net de clôture pour la Ville de Bordeaux s'élève à : **5 383 584.07 euros**
(39 526 243.57 – 34 142 659.50)

ARTICLE 3 :

La comptabilité M14 prévoit que l'excédent de fonctionnement doit permettre de couvrir le besoin de financement net de la section d'investissement.

Je vous propose donc d'affecter le résultat 2007 de la façon suivante :

→ Résultat de la section de fonctionnement à affecter

Résultat de l'exercice :	excédent :	32 411 198.67
Résultat reporté de l'exercice antérieur : (ligne 002 du C.A.)	excédent :	10 091 582.00
Résultat de clôture à affecter :	excédent :	42 502 780.67

→ Besoin réel de financement de la section d'investissement :

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	8 280 473.86
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	déficit :	40 555 441.62
Résultat comptable cumulé	déficit :	32 274 967.76

Dépenses d'investissement engagées, non mandatées	64 101 342.19
Recettes d'investissement restant à réaliser :	62 233 650.45
Solde des restes à réaliser :	-1 867 691.74
Besoin réel de financement :	34 142 659.50

➔ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

Résultat excédentaire :

En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement

(recettes budgétaires au compte 1068) **34 142 659.50 euros**

En excédent reporté à la section de fonctionnement

(ligne budgétaire 002 du budget 2008) soit : **8 360 121.17 euros**

(42 502 780.67 – 34 142 659.50)

(Résultat brut – besoin réel de financement)

➔ **Transcription budgétaire de l'affectation des résultats:**

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes R002 : excédent reporté 8 360 121.17	Dépenses D001 : solde d'exécution N-1 32 274 967.76	Recettes R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé 34 142 659.50

Les reports à inscrire en Décision Modificative 2008, sont les suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	62 233 650.45		62 233 650.45
DEPENSES	64 101 342.19	2 976 537.10	67 077 879.29
Total	- 1 867 691.74	- 2 976 537.10	- 4 844 228.84

ARTICLE 4 :

Les dépenses et les recettes de l'exercice 2007 du budget annexe « Régie des Sports et Loisirs » exécutées en comptabilité M4 sont arrêtées aux montants suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	3 932 282.79	5 702 668.25	9 634 951.04
DEPENSES	4 276 405.28	5 268 318.25	9 544 723.53
Résultat de clôture	- 344 122.49	434 350.00	90 227.51

Compte tenu des restes à réaliser suivants :

	Section Investissement	Section Fonctionnement	TOTAL
RECETTES	119 775.48		119 775.48
DEPENSES	63 065.80		63 065.80
Total	56 709.68	0.00	56 709.68

- L'excédent brut global s'élève à: 90 227.51 **euros**
- L'excédent net de la section de fonctionnement s'élève à : 434 350.00 **euros**, la section de fonctionnement ne comportant pas de restes à réaliser.
- Le besoin de financement net de la section d'investissement est de : 287 412.81 **euros**
(344 122.49 – 56 709.68)
- L'excédent net de clôture pour le budget annexe Régie des Sports et Loisirs s'élève à :
146 937.19 euros (434 350.00 – 287 412.81)

ARTICLE 5 :

La comptabilité M4 prévoit que l'excédent de fonctionnement doit permettre de couvrir le besoin de financement net de la section d'investissement. Je vous propose d'affecter le résultat 2007 de la façon suivante :

➔ **Résultat de la section de fonctionnement à affecter:**

Résultat de l'exercice :	excédent :	317 186.20
Résultat reporté de l'exercice antérieur : (ligne 002 du C.A.)	excédent :	117 163.80
Résultat de clôture à affecter :	excédent :	434 350.00

➔ **Besoin réel de financement de la section d'investissement :**

Résultat de la section d'investissement de l'exercice	excédent :	210 523.24
Résultat reporté de l'exercice antérieur (ligne 001 du CA)	déficit :	554 645.73
Résultat comptable cumulé	déficit :	344 122.49
Dépenses d'investissement engagées, non mandatées :		63 065.80
Recettes d'investissement restant à réaliser :		119 775.48
Solde des restes à réaliser :		56 709.68
Besoin réel de financement :		287 412.81

➔ **Affectation du résultat de la section de fonctionnement :**

Résultat excédentaire :
En couverture du besoin réel de financement dégagé à la section d'investissement

Recettes budgétaires au compte 1068 : 287 412.81 **euros**
En excédent reporté à la section de fonctionnement
(ligne budgétaire 002 du budget 2008) soit 146 937.19 **euros**
(434 350.00 – 287 412.81)
(Résultat brut – besoin réel de financement)

→ Transcription budgétaire de l'affectation des résultats :

Section de fonctionnement		Section d'investissement	
Dépenses	Recettes R002 : excédent reporté 146 937.19	Dépenses D001 : solde d'exécution N-1 344 122.49	Recettes R1068 : excédent de Fonctionnement capitalisé 287 412.81

ADOpte A LA MAJORITE

VOTE CONTRE DU GROUPE SOCIALISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE COMMUNISTE
VOTE CONTRE DU GROUPE DES VERTS

Fait et Délibéré à Bordeaux, en l'Hôtel de Ville, le 16 juin 2008

P/EXPEDITION CONFORME,

M. Hugues MARTIN
Adjoint au Maire

RAPPORT DU C.A. 2007

Le Compte Administratif 2007 retrace l'intégralité des opérations effectuées au titre de cet exercice. Afin de permettre une meilleure lecture et de donner à la gestion municipale toute la transparence souhaitée, il est accompagné, comme pour le budget, d'un document de gestion.

Ce dernier document récapitule par centre de responsabilité budgétaire, la totalité des dépenses et recettes exécutées en 2007.

Enfin, un rapport de gestion financière distinct détaille la politique suivie et les actions menées en matière de gestion active de la dette et de la trésorerie et développe le bilan d'activité en matière de marchés publics.

LES GRANDS EQUILIBRES BUDGETAIRES

Les opérations réelles donnent lieu à encaissements et décaissements. Les opérations d'ordre (amortissements par exemple) sont réalisées sans mouvement de fonds. Les mouvements financiers enregistrés en 2007 se composent d'une part d'opérations nouvelles propres à l'exercice et d'autre part, de la reprise des résultats de l'exercice antérieur.

Toutes opérations confondues, les résultats globaux de l'exercice 2007 sont par section, les suivants :

FONCTIONNEMENT		INVESTISSEMENT	
Recettes	335 983 491,49	Recettes	100 339 202,59
Excédent N-1	10 091 582,00		
Recettes totales	346 075 073,49		
Dépenses	303 572 292,82	Déficit N-1	40 555 441,62
		Dépenses	92 058 728,73
		Dépenses totales	132 614 170,35
RESULTAT	42 502 780,67	RESULTAT	-32 274 967,76

RESULTAT BRUT AVANT REPORTS 10 227 812,91

Dépenses reportées	2 976 537,10	Dépenses reportées	64 101 342,19
Recettes reportées		Recettes reportées	62 233 650,45
Solde reports	-2 976 537,10	Solde reports	-1 867 691,74
			-34 142
RESULTAT NET	39 526 243,57	RESULTAT NET	659,50

RESULTAT NET GLOBAL 5 383 584,07

Avant prise en compte des reports de l'exercice 2007, le résultat brut s'élève à 10,23 M€. Après intégration des restes à réaliser en dépenses et en recettes, la section de fonctionnement dégage pour 2007 un excédent de 39,52 M€. La section d'investissement fait apparaître un besoin de financement de 34,14 M€.

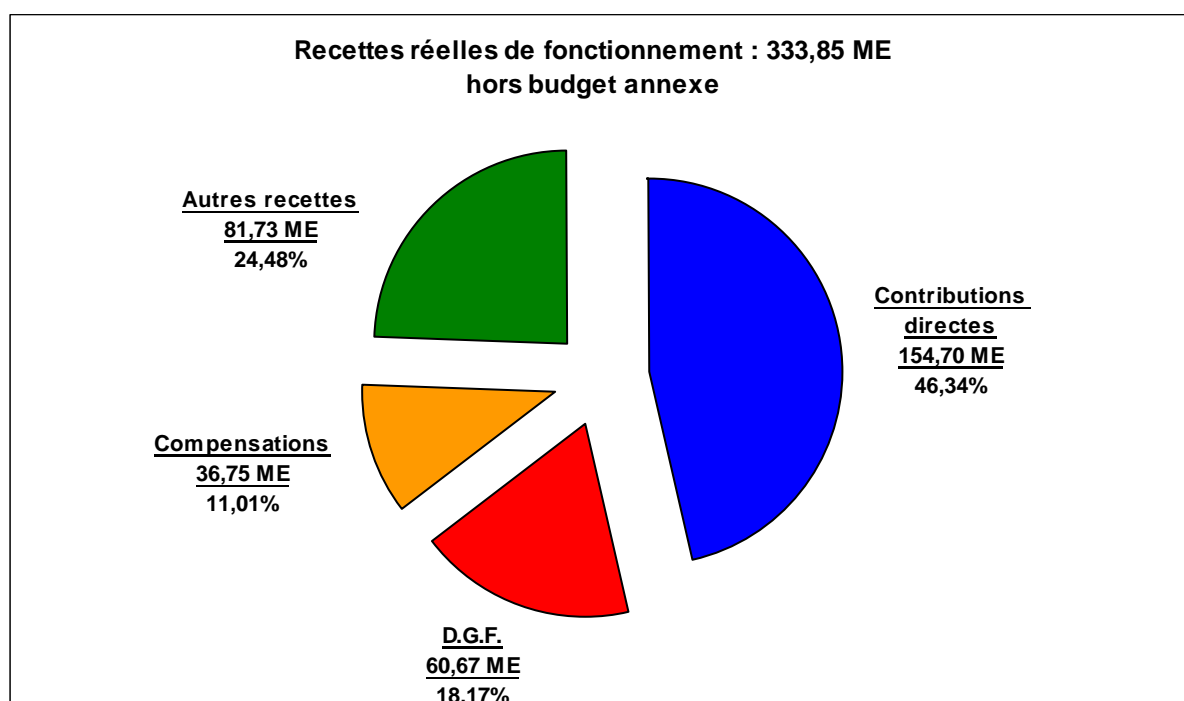
Le résultat constaté en fonctionnement doit être affecté prioritairement à la couverture du besoin de financement.

L'excédent disponible s'élève donc à 5,38 M€.

Excédent de Fonctionnement	39,52 M€
Besoin de Financement	34,14 M€
Excédent disponible/résultat net	5,38 M€

Ce résultat net de 5,38 M€ sera destiné au financement de compléments d'opérations ou de mesures nouvelles décidées au cours de l'exercice 2008.

Les recettes de Fonctionnement (333,85 M€¹F)



A. Le produit fiscal : (154,70 M€)

Comme déjà depuis de nombreuses années, les taux communaux d'imposition des trois taxes ménages (taxe d'habitation, de foncier bâti et de foncier non bâti) n'ont pas augmenté en 2007. Le produit fiscal, sans augmentation des taux, a progressé de 2,76 %. Il faut noter qu'exceptionnellement cette année, les bases définitives de taxe d'habitation et de taxe foncière ont été inférieures aux bases prévisionnelles notifiées en début d'année par les services fiscaux. L'évolution de 2,76 %, due pour partie à la revalorisation forfaitaire des bases décidée par l'état (1,8 %), marque une légère progression physique des bases communales.

Concernant le domaine économique, le taux de taxe professionnelle applicable aux entreprises bordelaises continue de diminuer.

¹ Hors budgets annexes

Ainsi, depuis 2000, grâce à la mise en place de la taxe professionnelle unique sur l'ensemble de la communauté urbaine, les entreprises bordelaises ont vu leur taux diminuer de près de 6 %.

B. La Dotation Globale de Fonctionnement (60,67 M€)

Elle est globalement en baisse de 0,5 % par rapport à 2006 malgré la poursuite du contrat de croissance et de solidarité liant l'état aux collectivités locales. En effet, à compter de 2007, la ville de Bordeaux ne bénéficie plus du mécanisme de garantie consécutif à la perte de dotation de solidarité urbaine en 2002, perdant ainsi 0,8M€.

C. Les compensations fiscales (36,75 M€)

Elles sont en augmentation de 1,6 % par rapport à l'année précédente.

L'attribution de compensation qui permet de neutraliser le système de mise en place de la T.P.U. sur le territoire communautaire s'est élevée à 21,5 M€. Son montant versé par l'établissement communautaire est désormais définitivement fixé.

La dotation de solidarité urbaine versée par la C.U.B. à ses communes membres représente notamment une partie du dynamisme des bases de T.P. constaté sur le territoire communal. En 2007, elle est en progression de 12 % et s'élève à 7,21 M€.

Enfin, les autres compensations sont versées par l'état au titre des exonérations de taxes ménages décidées par les différentes lois de finances. En baisse de 3,4 % par rapport à 2006, elles se sont élevées à 8,02 M€ en 2007.

D. Les autres recettes (81,73 M€)

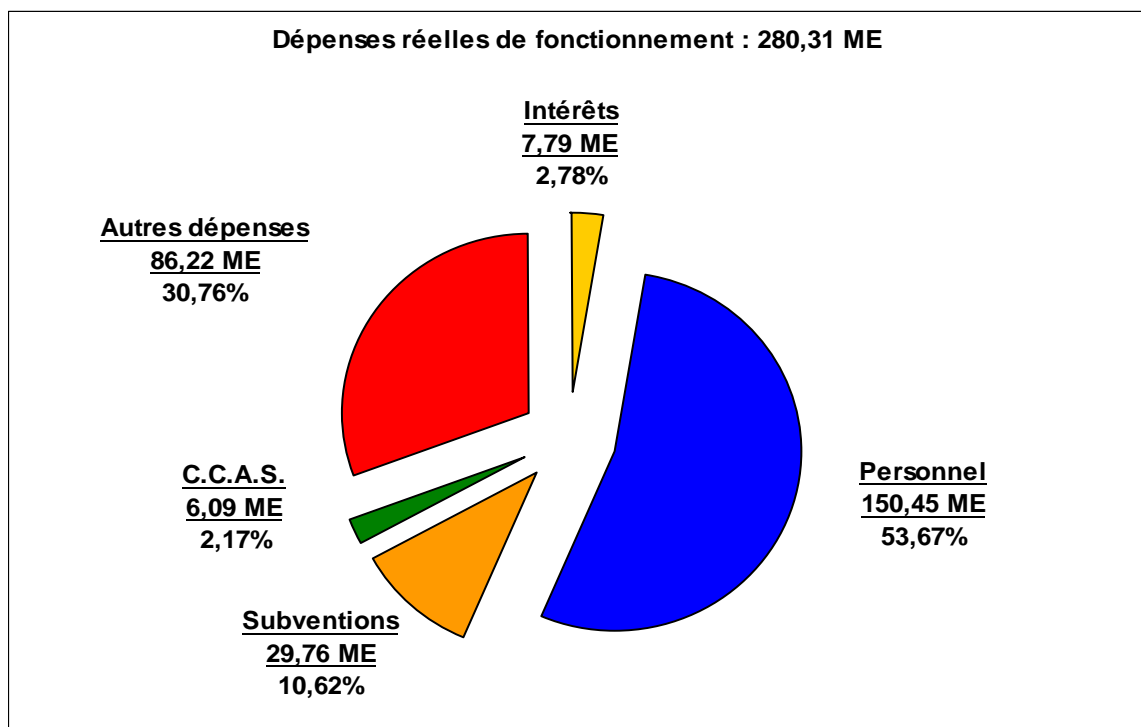
Cette rubrique qui comprend notamment les recettes tarifaires et domaniales ainsi que les participations et subventions reçues est en forte progression de 12,62 %.

L'attractivité toujours marquée de notre commune se traduit par le dynamisme des transactions immobilières qui permettent de voir évoluer les droits de mutation perçus par la ville de plus de 23 %. Ils s'élèvent à 13,78 M€ en 2007 dont 1 M€ liés à une seule transaction commerciale.

Les participations de nos différents partenaires dans les secteurs enfance et jeunesse, et notamment la C.A.F. (11,62 M€) viennent également abonder le poste autres recettes.

Enfin, le prélèvement sur les produits des jeux du casino (6,69 ME) progresse de plus de 9% par rapport à 2006 et confirme le succès de cet établissement de loisirs.

LES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (280,31 M€)



E. Les frais de personnel (150,45 M €)

En progression de 5,43 % par rapport à 2006, les frais de personnel s'élèvent à 150,45 M€. Cette évolution a permis de faire face, comme les années précédentes, au « glissement vieillesse technicité » du personnel et à l'augmentation de la valeur du point indiciaire intervenue au 1er février 2007 et appliquée aux 3 983 agents permanents.

L'effectif a été globalement renforcé d'une centaine d'agents, pour faire face principalement aux nouveaux services offerts à la population (ouverture de crèches, piscine du grand parc, extension des espaces verts, renforcement de la police municipale.... notamment)

Enfin, la mise en œuvre de la deuxième partie de la refonte des statuts, l'élargissement des attributions de la nouvelle bonification indiciaire, le deuxième versement de la bonification indemnitaire de sommet de grade et la création d'une contribution supplémentaire au fonds national de l'aide au logement expliquent également cette progression.

F. Les subventions (29,76 M€)

Cette rubrique correspond au soutien apporté par la ville à la vie associative bordelaise. Elle est en progression de 7,5 % traduisant notamment l'amélioration de l'offre d'accueil dans les secteurs jeunesse (centres de loisirs sans hébergement +14,3 %) et petite enfance (crèches) notamment.

G. Le C.C.A.S. (6,09 M€)

La subvention versée au C.C.A.S. a progressé de 7,2 % en 2007 et traduit la volonté de la ville d'apporter un soutien efficace aux populations les plus démunies ainsi qu'aux personnes âgées.

H. Les autres dépenses (86,22 M€)

En progression de 5,6 % par rapport à 2006, elles représentent pour partie les moyens de fonctionnement des services municipaux et reflètent l'élargissement et l'amélioration de l'offre de prestations à destination des bordelais, mais aussi l'ensemble des dépenses énergétiques de la collectivité qui subissent les répercussions de la flambée des produits pétroliers notamment.

LA GESTION DE LA DETTE ET DE LA TRESORERIE

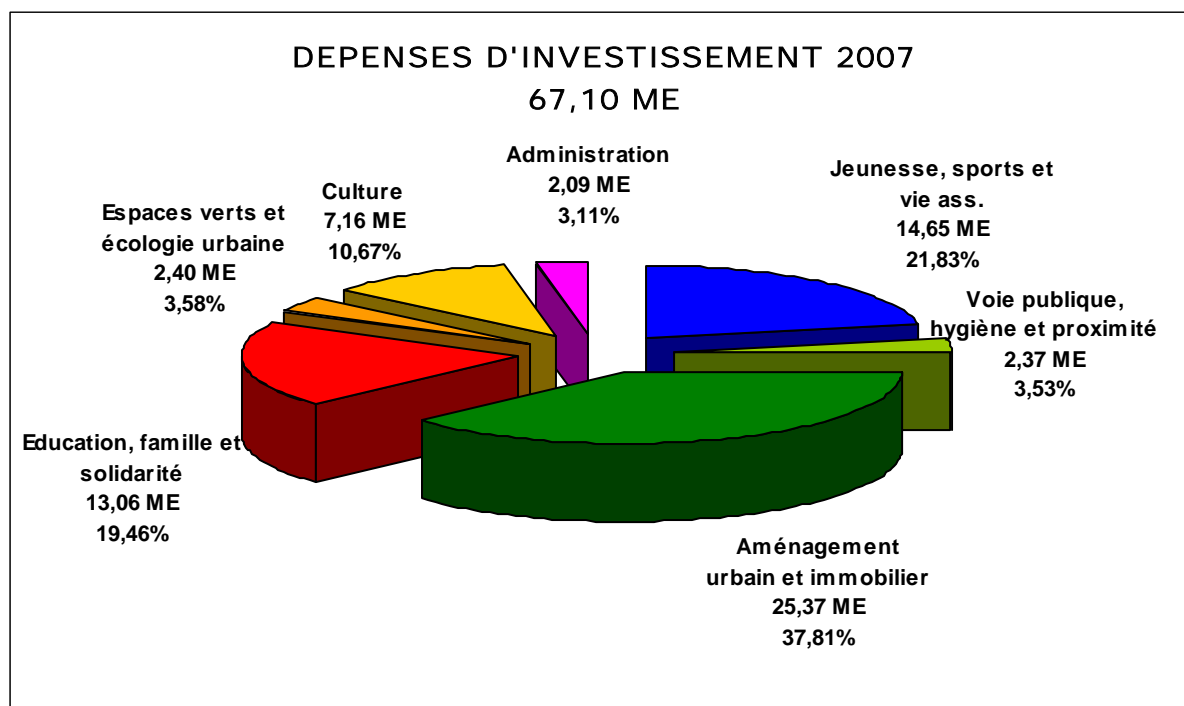
Comme les années précédentes, le désendettement s'est poursuivi en 2007. Au 31 décembre 2007, le stock de dette s'élevait à 190,4 M€ contre 194,2 M€ fin 2006. En 2007, la ville a emprunté 20 M€ et a remboursé 23,77 M€ de capital, elle a donc vu son encours de dette diminuer de 3,8 M€ supplémentaires.

Alors que les marchés financiers ont connu en 2007 une conjoncture très délicate, entraînant une forte remontée des taux d'intérêt, la ville de Bordeaux a su maintenir les intérêts de la dette et de la ligne de trésorerie au même niveau qu'en 2006 (7,79 M€ en 2007). Malgré un contexte financier international très défavorable, les intérêts de notre dette représentent moins de 3 % de nos dépenses de fonctionnement.

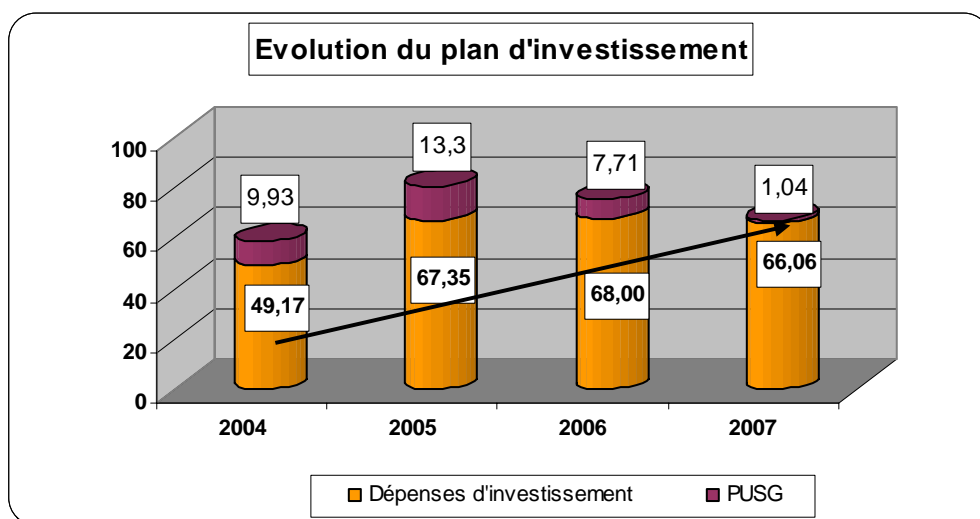
Au titre de l'exercice 2007, la structure de l'endettement de la ville se caractérise par un taux moyen de 4,01 % ,une durée résiduelle de 8 ans 10 mois et une capacité de désendettement qui est passée de 6,2 ans en 2002 à 3,5 années en 2007.

LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT (67,10 M€)

Les dépenses d'investissement inscrites aux chapitres 20, 204, 21 et 23 représentent les investissements directs de la ville et contribuent à l'enrichissement de son patrimoine.



Avec 67,1 M€ de dépenses d'équipement réalisées, ce poste a progressé de près de 35 % depuis 2004. En effet hors opération exceptionnelle que constitue le pôle universitaire de gestion, les dépenses d'équipement sont passées de 49,17 M€ en 2004 à 66,06 M€ en 2007.



Parmi les opérations les plus significatives qui ont été réalisées en 2007, on peut noter les aménagements des crèches C Vernet (1,94M€) et Ste Colombe (1,41M€) de l'école Stéhélin (1,9 M€), la livraison de la piscine du grand parc (6,7 M€ réalisés en 2007), la modernisation de l'éclairage public (1,56M€) ou encore la fin de l'aménagement du cours V Hugo (1,35 M€ cette année)

Par ailleurs, les restes à réaliser en dépenses d'investissement continuent de diminuer chaque année. Ainsi leur montant pour l'exercice 2007 s'élève à 64,1 M€ alors qu'ils s'élevaient à 75,6 M€ en 2004.

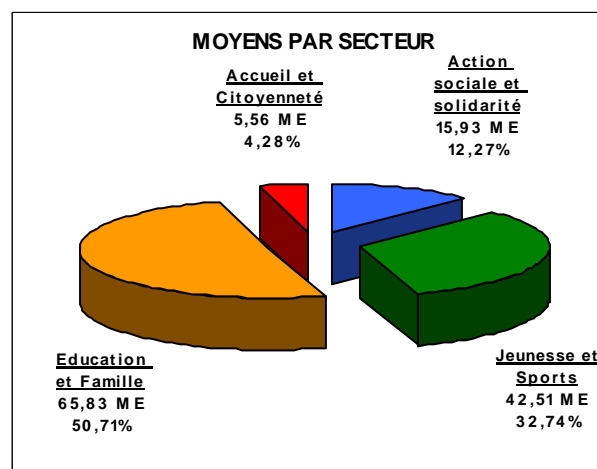
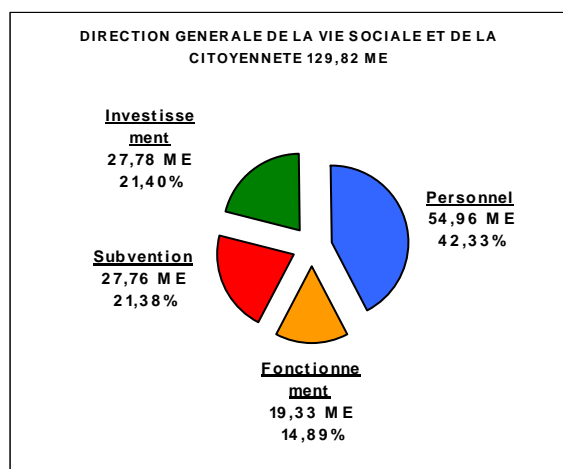
LES RECETTES D'INVESTISSEMENT (17,82 M€)

Sous cette rubrique sont comptabilisées le fonds de compensation de la T.V.A. (9,22 M€ toujours en forte hausse en lien avec le niveau de dépenses réalisées deux ans auparavant), ainsi que les subventions et participations (8,02 M€) versées par nos différents partenaires (état, région, département, europe, communauté urbaine) au titre des différents programmes d'investissement.

En 2007, les cofinancements encaissés au titre des projets d'équipement portés par la ville ont été légèrement supérieurs à 2006 : 9,23 M€ au lieu de 8,34 M€.

L'année écoulée a été marquée par un niveau modéré de programmation des crédits européens pour des opérations de la ville (0,8 M€), du fait d'enveloppes 2000-2006 épuisées et du lancement tardif de la programmation 2007-2013. A noter les 0,5 M€ de FEDER finalement obtenus pour la phase 2 du jardin botanique de la Bastide. A contrario, les cofinancements obtenus auprès des autres partenaires publics, notamment l'état pour 2,29 M€, ont été importants.

LA VIE SOCIALE ET LA CITOYENNETE



L'année 2007 a vu la concrétisation des trois opérations emblématiques que constituent :

- la mise en service de la piscine du Grand-Parc
- l'ouverture de la salle Point du Jour/Pierre Tachou
- l'ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage La Jallère

Parallèlement à la livraison de ces équipements plébiscités, la ville a contractualisé d'importants partenariats en 2007 dans le domaine de la petite enfance, de la jeunesse et de la cohésion sociale. Par ailleurs, un certain nombre de projets, dans la ligne des réflexions et concertations engagées ces dernières années, ont été menés à leur terme avec succès qu'il s'agisse de :

- la diffusion du nouveau guide pratique des seniors
- l'élargissement des horaires d'ouverture des salles municipales
- la mise en œuvre du Conseil de Développement Social

Par ailleurs, l'engagement de la ville à l'occasion de l'organisation de la coupe du monde de rugby a permis à l'ensemble des bordelais de participer à une belle fête sportive placée également sous le signe de la convivialité.

L'EDUCATION

L'effort pour la rénovation et l'extension du patrimoine éducatif ne s'est pas démenti en 2007. Ainsi la restructuration de l'école élémentaire Stéhelin (coût prévisionnel 5,25 ME) s'est poursuivie avec la livraison en septembre 2007 des premières classes rénovées alors que démarrait, pour une durée de 12 mois, le chantier de restructuration de l'école élémentaire Montaud (coût prévisionnel 2,4 ME).

Le projet de reconstruction de l'école maternelle Barbey a été finalisé avec l'équipe de maîtrise d'œuvre et les enseignants, ainsi que celui de restructuration du groupe scolaire Beck-Buisson. Les études de restructuration de l'école maternelle Berthelot ont débuté. Plusieurs esquisses ont été étudiées et proposées en conseil d'école par le maître d'œuvre pour une finalisation en 2008. Enfin, les programmes de restructuration des écoles élémentaires Henri IV et Francin ont été réalisés et validés par les équipes enseignantes.

A côté de ces projets phares, 194 chantiers de rénovation de locaux, de mise en conformité des bâtiments scolaires et des aires de jeux ont été exécutés pour un montant de 2,76 M€.

La mise en œuvre du nouveau schéma directeur informatique a débuté. Les classes de 20 écoles ont été câblées et dotées d'un ordinateur supplémentaire et d'une suite de logiciels libres. Un tableau blanc numérique interactif a été posé dans une classe de l'école élémentaire Dupaty.

La signature en juin 2007 de la convention éducative avec l' Inspection Académique donne un cadre stratégique aux actions et aux moyens déployés par la ville en direction des écoles autour de 32 fiches actions et des 5 axes retenus : l'éducation à l'environnement, les dimensions artistiques et culturelles, la santé, la prévention, la citoyenneté, l'éducation physique et sportive. Dans ce cadre,

- 5204 bus (transports ponctuels et sportifs) soit une moyenne de 37 bus par jour, ont été affrétés pour un coût de 0,5 M€
- 1610 lots de tickartes (voyages aller/retour pour 30 enfants et 6 accompagnateurs sur le réseau tram/bus) ont été attribués,
- 38 classes ont été accueillies aux Classes Vertes pendant 8 jours à des périodes différentes de l'année,
- 9 classes ont bénéficié de séjours de 12 jours à la neige et 10 classes de séjours sportifs de 5 jours.

LA PETITE ENFANCE

La dynamique engagée en faveur de la petite enfance s'est confirmée en 2007 permettant d'accueillir les enfants en plus grand nombre que ce soit au travers de l'optimisation des structures existantes ou des nouvelles réalisations.

La livraison de la crèche Carle Vernet, suite à sa délocalisation et restructuration pour un coût total de 3,56 ME, en septembre 2007, a permis d'ouvrir deux établissements :

- un multi accueil régulier de 40 places,
- un multi accueil occasionnel de 20 places (proposant ainsi des solutions innovantes et adaptées aux familles de ce quartier en pleine évolution avec 20 places supplémentaires).

Par ailleurs, la restructuration de Sainte Colombe avec la création de 50 places s'est achevée pour une ouverture le 1er avril 2008 (coût total 3 M€).

Parallèlement, la création du pôle Nansouty Malbec (34 places) et la restructuration de la crèche Ginestous (60 places dont 10 places supplémentaires) se poursuivent.

A ces différentes réalisations, s'ajoutent les projets de restructuration ou d'agrandissement des établissements Ornano, Grand-Parc et Saint Augustin pour lesquels les premiers relevés ont été effectués en 2007.

Un soutien important aux structures d'accueil associatives a été apporté au moyen des 3,86 M€ de subventions allouées. L'ouverture du multi accueil associatif A.P.I.M.I. en avril 2007 a ainsi permis de répondre à des demandes spécifiques, puisque, sur les 24 places offertes, 8 ont été réservées à des enfants porteurs de handicaps. La Pouponnière du Centre a également proposé 20 places supplémentaires avec la création du multi accueil Pain d'épice.

Globalement, 4 800 enfants ont été accueillis au travers des 3 312 places agréées, dans les structures municipales ou associatives et des 1 410 places offertes par les 638 assistantes maternelles indépendantes.

Les actions d'accompagnement ont été bénéfiques puisque le lieu d'échange la Parentèle a reçu 9 017 visiteurs sur l'année 2007, en progression de 55,79% par rapport à 2006 et que les relais d'assistantes maternelles de Bordeaux centre et de la Bastide ont contribué à l'information de 973 assistantes maternelles (+37,31 %). La ville a également proposé une amélioration du statut de l'assistante maternelle employée dans les structures d'accueil familial municipales. La principale modification porte sur la valorisation des heures supplémentaires par le biais de majorations (7 % entre 45 et 48 h hebdomadaires et 27 % au-delà de 48 h).

Enfin, deux importants partenariats avec la caisse d'allocations familiales ont été signés que ce soit le contrat enfance jeunesse (C.E.J.) ou le contrat d'action familiale et sociale territorial (C.A.F.S.T.).

Le C.E.J., d'une durée de 4 ans (2007/2010), permet de financer à 55 % les actions des 0/17 ans pour un montant prévisionnel total de 25 M€. Le C.A.F.S.T. est un accord cadre de 4 ans venant en complément des prescriptions de droit commun pour accompagner les évolutions des actions déjà existantes, de promouvoir des actions innovantes, de privilégier la réflexion territoriale et d'organiser la synergie et la transversalité des moyens mis en œuvre (financement de 0,35 M€ par an).

LE SPORT

La ville de Bordeaux a choisi de soutenir les différents volets de la pratique sportive, qu'elle soit de haut niveau, de masse ou de loisirs que ce soit au travers des équipements municipaux ou des subventions attribuées aux associations et clubs sportifs.

Le budget alloué aux subventions a été revalorisé pour intégrer plusieurs événements :

1- l'accession à des niveaux de pratique supérieurs pour certaines associations sportives (Girondins de Bordeaux Handball Club : accession en Division 2, Stade Bordelais, section football : accession en CFA, Union Saint-Bruno, section badminton : accession en Division 1, Union Saint-Bruno, section water-polo : accession en Nationale 1)

2- Quelques associations ont bénéficié d'une augmentation de leur subvention en raison de leurs actions d'animation, d'initiation et d'intervention dans les quartiers les plus sensibles.

De plus, la ville de Bordeaux a apporté une aide financière à trois associations pour l'organisation d'animations autour de la coupe du monde de rugby. Enfin, l'action de la SASP Union Stade Bordelais /CABBG, sur une année budgétaire complète, a nécessité une augmentation de la subvention qui leur avait été accordée sur le dernier semestre de l'année 2006.

L'année 2007 est une année significative en matière d'investissement sur les équipements sportifs avec 12,56 M€ de réalisations et notamment la mise en service de la piscine du Grand-Parc, attendue par les habitants du quartier depuis plusieurs années (plus généralement, les piscines municipales connaissent un franc succès avec 418 403 usagers dont 86 699 scolaires) ou l'accueil de la coupe du monde de rugby qui a nécessité, entre autres, la mise en place d'écrans géants, l'adaptation des locaux existants (vestiaires, salle de presse, locaux des bénévoles), le changement de 3 000 sièges en tribune et l'aménagement du parking Léo Saignat.

Par ailleurs, la pratique sportive se trouvera facilitée avec l'aménagement d'un terrain en gazon synthétique aux Antennes Sportives, le remplacement du parquet du gymnase Brun, la réfection des aires d'athlétisme du Stadium dans l'optique de la tenue des championnats de France élite de février 2008.

La conservation du patrimoine avec des travaux de gros entretien ou de sécurité dans les salles et gymnases ou des travaux d'éclairage sur les installations de plein air demeure un point stratégique y compris le patrimoine associatif qui a pu bénéficier de subventions d'équipement en 2007 (association Girondins de Bordeaux Omnisports, Stade Bordelais et association Villa Primrose).

LA JEUNESSE

Le Contrat Enfance Jeunesse signé avec la caisse d'allocations familiales prévoit l'augmentation du nombre de places en centres d'accueil de loisirs. D'ores et déjà en 2007, 168 nouvelles places ont été créées dans le souci d'améliorer aussi les conditions d'accueil des enfants et des jeunes bordelais.

La qualité de l'offre éducative et la satisfaction partagée par les familles et enfants sont attestées par les taux de fréquentation.

	Mercredi	Vacances scolaires
3/5 ans	92%	73%
6/11 ans	94%	72%

Les autres formes d'accueil ne sont pas oubliées et c'est ainsi que les actions périscolaires ont été améliorées voire renforcées, notamment les temps d'accueil du matin et du soir, les temps d'interclasses et les actions liées à l'accompagnement à la scolarité.

Pour cette action en particulier, la ville a renouvelé son appel à bénévolat afin que les associations qui oeuvrent en ce domaine puissent avoir toujours plus de ressources au-delà de l'accompagnement financier de la ville.

L'accompagnement des enfants et des jeunes dans leurs parcours scolaire reste et restera un axe fort de la politique jeunesse.

2007 c'est aussi la poursuite des travaux du conseil des jeunes et notamment sa forte participation au festival de la jeunesse et à l'opération AJC qui vise à accompagner et récompenser des initiatives, les projets de jeunes. 19 projets ont été retenus et ont donc bénéficié d'un prix. Pour les plus jeunes, 2007 fut l'année des élections dans les écoles bordelaises en vue de la constitution du nouveau conseil municipal des enfants.

En 2007, 10 millions d'euros ont été consacrés à l'ensemble des actions dédiées à la jeunesse.

La politique en faveur de la jeunesse s'accompagne aussi de travaux sur le patrimoine bâti (0,97 M€). Les travaux de construction de l'espace Lagrange, destiné à l'association Chantecler pour accompagner son action dans le domaine de l'animation de quartier, ont débuté en septembre 2007. Des études ont été engagées pour restructurer à terme le centre culturel et social Saint- Pierre et le centre Argonne.

17BLA VIE ASSOCIATIVE

En 2007, la vie associative a trouvé toute sa place dans le soutien, l'accompagnement et la valorisation des associations. Toutes les actions de la ville en ce domaine, visent à offrir, dans tous les quartiers de Bordeaux, les moyens suffisants et adaptés à la réalisation des missions des associations.

Parmi les interventions phares de la vie associative, il y a, bien évidemment, la mise à disposition d'équipements de qualité, embellis, réhabilités et parfois neufs comme la toute nouvelle salle point du jour/Pierre Tachou inaugurée en 2007 à Bacalan. Les horaires d'ouverture des salles ont été élargis afin de répondre au plus près à la demande. Près de 9 000 mises à disposition ont été effectuées.

La vie associative, c'est aussi l'accompagnement financier au service du développement et de la mise en œuvre des projets associatifs. Plus de 0,2 M€ sont consacrés à cette action.

L'information et la formation des acteurs associatifs qui le désirent, ont été également proposées dès 2007 comme, par exemple, des sessions relatives à la comptabilité des associations ou la responsabilité des dirigeants.

Le fil conducteur de ces interventions est la promotion de l'engagement bénévole au sein d'un tissu associatif bordelais riche de plus de 2 000 associations.

Cette promotion du bénévolat s'accompagne de celle du réseau associatif et des échanges d'expériences et de savoirs. Le festival des associations est de ce point de vue un outil essentiel puisqu'il a permis à plus de 300 associations de communiquer sur leurs actions et activités auprès de 3 500 visiteurs.

D'autres manifestations sont à citer, comme le carnaval, qui rassemble de nombreux bordelais lors des parades mais elles sont surtout l'occasion d'impliquer les quartiers dans la réalisation de l'événement y compris les centres d'accueil et de loisir.

Enfin, l'année 2007 a vu l'ouverture de l'aire d'accueil des gens du voyage « La Jallère ». Sa qualité architecturale et son confort sont à souligner. Seize emplacements de deux caravanes sont offerts aux gens du voyage. Afin d'optimiser les conditions d'accueil, un projet d'accompagnement social et éducatif a été élaboré avec un suivi renforcé de la scolarisation des enfants et des jeunes. Il se met en place grâce à l'action conjuguée de tous les services municipaux concernés.

Les salles municipales ont bénéficié de travaux de rénovation notamment avec la réfection de la toiture de la salle Son Tay et la neutralisation de la cuve enterrée de la salle Quintin Loucheur.

LES SENIORS ET LES PERSONNES HANDICAPEES

La politique municipale en faveur des retraités et personnes âgées repose sur la complémentarité avec les Services du CCAS.

A. Le port des repas à domicile

La collaboration entre le service du portage de repas à domicile du pôle senior et les services du centre local d'information et de coordination, a permis de proposer une offre élargie.

L'augmentation des bénéficiaires de ce service (133 103 repas livrés au domicile, soit une augmentation de 13,73% par rapport à 2006, et 29,6% par rapport à 2005) démontre la bonne réceptivité du public à la démarche de qualité engagée.

Dans ce cadre, l'organisation du service et l'encadrement des agents ont été renforcés avec notamment un découpage géographique affiné. La démarche d'évaluation de la satisfaction des bénéficiaires a été poursuivie ainsi que la formation du personnel destinée à asseoir le professionnalisme de ces équipes.

Le travail établi avec les services sociaux hospitaliers pour améliorer et faciliter les sorties d'hospitalisation a été conforté en particulier avec l'élaboration d'un protocole adapté.

B. L'animation

Les nouveaux ateliers animés par des professionnels, mis en place afin de répondre à la demande du public en complément des actions menées quotidiennement dans les établissements, ont connu un grand succès et sont reconduits en 2008.

Les actions inter générations ont été maintenues sur 11 sites avec des crèches, des écoles, des centres sociaux et culturels.

L'atelier Brach a consolidé sa fréquentation et l' atelier rive droite a connu une forte hausse avec un taux de fréquentation de plus de 85%

Le parcours pédagogique informatique spécifique aux seniors a rencontré un grand succès et une extension des plages d'accueil a permis de répondre aux demandes non satisfaites pour cette activité.

La formation de certains de nos agents et l'animation d'ateliers « prévention des chutes » ou encore la mise en place de relais de préventions dans les établissements en collaboration avec la CRAMA ont été développés.

Les événementiels tels que les trophées des seniors et le spectacle de Noël ont été reconduits à la très grande satisfaction du public.

C. Les clubs senior

Les clubs comptent, en 2007, 1329 inscrits et 172 605 repas y sont servis.

Dans le cadre des travaux de rénovation, les mobiliers des clubs Son Tay et Nuits ont été renouvelés ; tout comme des travaux d'embellissement ont été effectués dans les clubs senior Quintin et Alsace Lorraine.

Dans le cadre de la prévention contre la canicule, les clubs senior Chantecrit, Armand Faulat, Billaudel, Magendie, Reinette, Jardin Public et Manon Cormier ont été équipés de salles climatisées pour un montant de 0,12 M€.

Le nouveau guide pratique des seniors a été actualisé et diffusé à plus de 10 000 exemplaires. Il est envoyé à domicile ou par mail sur simple demande.

D. Les actions en direction des personnes handicapées

Le conseil ville et handicaps a pu apporter une aide technique auprès de différents services de la ville :

- Exposition organisée par le muséum d'histoire naturelle
- Communication sur les ateliers pour personnes handicapées du musée d'Aquitaine
- Système d'audio description de l'opéra de Bordeaux
- Plate-bande adaptée du jardin botanique

et poursuivre sous la forme de travaux en commission la concertation engagée depuis de nombreuses années avec les associations représentatives du handicap.

L'ACCUEIL ET LES FORMALITES ADMINISTRATIVES ET ELECTIVES

A. Formalités

217 271 personnes se sont adressées aux hôtesses de l'hôtel de ville pour bénéficier d'une orientation vers le service compétent ou pour demander des renseignements divers.

17 557 dossiers de cartes d'identité et 12 328 dossiers de passeports ont été établis. Les autres formalités ont concerné 2190 attestations d'accueil, 1 790 légalisations de signature, 1 563 autorisations de quitter le territoire, 782 certificats d'hérédité, 670 certifications de documents.

11 945 cartes de transports ont été établies ou renouvelées et 826 plis d'huissiers ont été remis.

Enfin, l'accueil social a été fréquenté par 11 313 personnes.

B. Etat civil

L'activité du service s'est encore accrue cette année avec 15 450 mentions marginales apposées, 12 635 livrets de famille ont été délivrés, 7 729 naissances, 1 396 reconnaissances, 4 008 décès et 411 divorces ont été enregistrés. Le nombre de mariages célébrés s'est élevé à 839.

Enfin, 180 799 actes ou réponses ont fait l'objet d'un courrier.

Le temps moyen de présence des administrés dans les locaux, toutes formalités confondues, a été de 7,17 minutes.

C. Elections

A l'occasion des deux scrutins organisés en 2007, 120 bureaux de vote ont été installés pour chaque tour de scrutin et 450 agents municipaux ont participé aux opérations électorales, accueillant les 109 877 et 79 340 électeurs qui ont participé respectivement aux élections présidentielles et législatives.

A ces occasions, plus de 3 500 procurations ont été enregistrées et traitées pour les élections législatives contre 900 procurations pour les élections présidentielles.

Au cours de la révision des listes électorales 2007/2008, ont été enregistrés les éléments suivants

	Liste principale (électeurs français)	Liste complémentaire des municipales (électeurs européens)	Liste complémentaire européenne (électeurs européens)
Inscriptions	7 497	162	138
Changements (adresse, état civil)	6 070	-	-
Radiations	7 570	26	25

D. Jury d'assises et recensement pour le service national

Comme chaque année, 1 845 électeurs ont été tirés au sort pour constituer la liste provisoire du jury d'assises. Un courrier d'information a été adressé.

Le recensement des jeunes gens pour le service national a suscité l'inscription, la régularisation ou un recensement d'office de 7 887 personnes.

E. Démographie

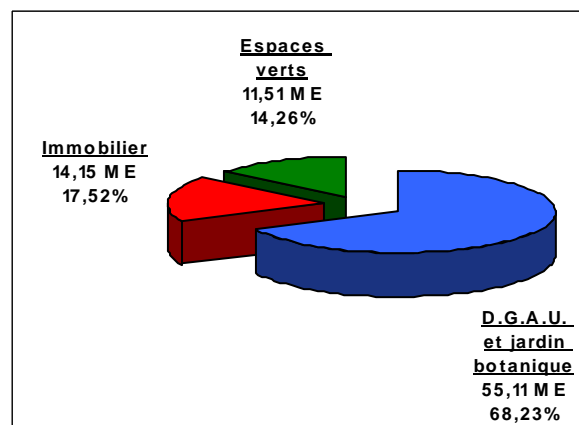
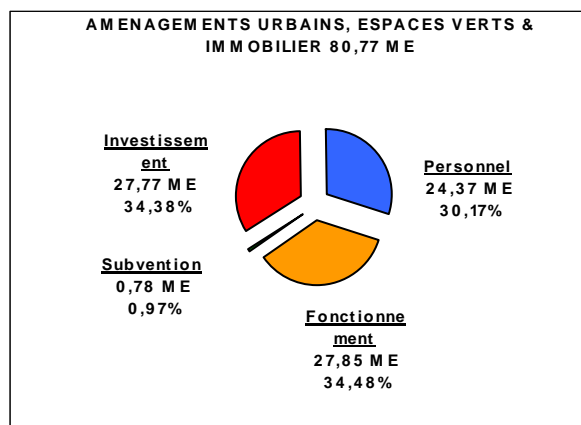
Le recensement 2007 a nécessité 3 166 enquêtes concernant 10 898 logements. La mise à jour en continu du répertoire d'immeubles localisés a entraîné le contrôle et l'expertise de 1 200 adresses de la ville.

F. Cimetières

Dans l'ensemble des cimetières, 1 536 opérations funéraires se sont déroulées. 496 concessions ont été renouvelées pour 5 ans et 508 pour 10 ans. 91 concessions temporaires ont été attribuées et 50 perpétuelles.

Enfin, 576 autorisations de travaux ont été délivrées et 26 monuments ont été construits.

L'AMENAGEMENT URBAIN



I - URBANISME, PATRIMOINE ET LOGEMENT

Dans le cadre du projet urbain de Bordeaux, 4 axes prioritaires sont identifiés.

- la poursuite des études sur les grands secteurs stratégiques, avec l'ambition commune d'affirmer la dimension durable et exemplaire des projets,
- la recherche permanente de la qualité architecturale,
- le développement de moyens d'intervention pour développer et diversifier l'offre de logements,
- le renforcement des actions de communication et de concertation auprès des habitants et des usagers.

A. Les secteurs stratégiques

La ville a poursuivi en 2007 l'accompagnement des grandes opérations d'urbanisme, placées sous la maîtrise d'ouvrage de la CUB, vis-à-vis desquelles elle continue de jouer un rôle actif pour en définir les objectifs, les modalités de réalisation et bien sûr les implications financières qui la concernent dans ses domaines de compétences.

La rive droite

L'éco-quartier Bastide Niel

La ville a engagé la concertation préalable liée au projet de Z.A.C. dénommée Bastide Niel, prévue sur les 20 hectares de friches ferroviaires et les 10 hectares de la caserne Niel. La ville doit continuer d'affirmer l'existence d'un projet d'ensemble sur le territoire de Bordeaux-La Bastide, du débouché du pont Bacalan-Bastide jusqu'au futur pont JJ Bosc.

Dans cette optique, une étude spécifique devant servir de cahier des charges environnemental au futur aménageur a été confiée en décembre à un bureau d'études spécialisé pour un montant de 0,07 M€.

Le parc aux angéliques

A la suite du transfert de gestion des terrains du port autonome en 2007, une première tranche d'extension du parc aux angéliques (1,7 ha) a été lancée autour de la « Petite Gironde. »

Le quartier de la Benauge

L'étude préalable de renouvellement urbain est largement engagée et plusieurs orientations d'aménagement sont aujourd'hui en phase d'étude. Le plan général d'aménagement fera prochainement l'objet d'une concertation avec les habitants qui pourra prendre la forme des « rencontres de la Benauge ».

Le secteur Deschamps

Une étude pré opérationnelle d'aménagement sur le secteur Deschamps a été lancée fin 2007 (0,25 M€). Ce site central (300 mètres du Pont de Pierre) possède un potentiel foncier important (environ 50 hectares mutables). L'objectif est de définir un projet d'aménagement réaliste, qui devra nécessairement s'inscrire dans une révision du P.L.U.

Le secteur nord

La berge du lac

L'opération de la berge du lac (2 100 logements) a fait l'objet d'un important travail préparatoire (plan de détail au P.L.U., programme des équipements publics ...).

La desserte du quartier par le tramway (en décalage de 2 ans par rapport à la livraison de la 1ère tranche de l'opération) constitue un enjeu très important alors que l'on évoque le premier éco-quartier bordelais, et elle conditionne surtout l'implantation des enseignes commerciales.

Les bassins à flot

Le travail de mise au point du projet des bassins à flot est suspendu, suite à la décision de la C.U.B., de réduire le périmètre initial de la Z.A.C. et d'intégrer un grand nombre d'îlots dans un programme d'aménagement d'ensemble.

L'îlot Dupaty

Une étude pré opérationnelle a été lancée pour un montant de 0,05 M€ pour définir le programme global de construction dans une démarche de développement durable, le bilan général des coûts d'aménagement et les conditions de montage financier de l'opération.

Le marché d'étude de définition des Aubiers

Une réflexion a été initiée sous la forme d'un marché d'étude de définition confiée à trois équipes. Elle permettra de préciser les évolutions à venir du quartier des Aubiers et de son environnement proche (budget global : 0,36 M€).

Le programme de travail est en cours de validation avec les partenaires de l'étude et sera adressé aux 3 équipes qui engageront la phase de finalisation de leurs propositions.

Les bureaux « écologiques » rue Achard

Une consultation de promoteurs-concepteurs a été initiée en 2007 sur un terrain communal situé rue Achard, en façade des nouveaux ateliers du tramway, afin de réaliser une opération de bureaux très performants sur le plan énergétique (consommation inférieure à 50 Kwhp/m²/an°).

LE SECTEUR SUD

Le secteur Saint Jean/Belcier/Bègles

Les échanges se sont poursuivis avec la C.U.B. et R.F.F. sur le devenir de ce quartier, en tenant compte des éléments du schéma directeur du patrimoine réalisé conjointement par R.F.F. et la S.N.C.F. Une mission confiée à M. ROL-TANGUY doit permettre de fixer plus précisément les priorités d'intervention et le système de management du projet.

L'îlot Armagnac

Une réflexion a été engagée en 2007 pour la réalisation d'une opération immobilière complexe associant des logements réservés à des primo-accédants et des équipements publics, le tout affichant un haut niveau de performance sur le plan énergétique (consommation inférieure à 50 Kwhp/m²/an).

La ville rachètera les volumes destinés au gymnase et à la médiathèque, et assurera leur aménagement intérieur.

L'opération de renouvellement urbain de Saint Jean :

L'opération s'est poursuivie en 2007 avec la démolition d'une deuxième barre et la poursuite des constructions neuves sur le site même. Certaines opérations liées à la reconstitution de l'offre de logements sociaux ont été engagées : quai de Bacalan, les Pins Francs (Caudéran).

LE CENTRE VILLE

Mériadeck

Une réflexion globale a été initiée en 2007 sur le devenir de ce quartier sur dalle à travers le lancement d'un marché d'étude de définition avec une phase de réflexion commune aux 3 équipes (pour un montant total de 0,24 M€). Ces études doivent permettre de préciser les évolutions du patrimoine bâti (centre commercial en particulier) ou des espaces publics au niveau du sol ou sur la dalle.

B. Le rayonnement patrimonial urbain

Le classement de Bordeaux au patrimoine mondial de l'Humanité en juin 2007 (1 810 hectares sont concernés) légitime encore la prise en compte du patrimoine urbain de la ville et conforte l'exigence de qualité architecturale.

a. Le centre historique et l'Unesco

Le programme de revitalisation du centre historique s'est poursuivi avec la continuité de la convention publique d'aménagement. L'année 2008 va connaître l'achèvement de l'opération programmée de l'amélioration de l'habitat qui aura atteint ses objectifs, notamment en matière de production de logements à loyers maîtrisés.

b. Le recensement de la ville de pierre

La mission recensement a concrétisé en 2007 le travail d'identification des éléments de patrimoine de la ville de pierre et préparé l'ensemble des documents nécessaires (règlement écrit, plans de détail) à la mise en œuvre par la C.U.B. d'une procédure spécifique de modification du P.L.U.

c. Le ravalement

La mise en valeur de la ville au moyen de campagnes de ravalement s'est poursuivie en 2007.

Sur les 260 immeubles de la deuxième campagne de ravalement (880 propriétaires), la situation était la suivante à fin décembre 2007 :

Immeubles ravalés	74
Immeubles en cours de ravalement	124
Permis ou déclaration de travaux déposés	33
Travaux d'office envisagés	29

La troisième campagne qui porte sur les voies du centre ville, parcourues par le tramway ou à proximité immédiate s'est également poursuivie sur 2007 :

Immeubles ravalés	1
Immeubles en cours de ravalement	49
Permis ou déclaration de travaux déposés	90

d. Agora

Dans le cadre de la préparation de la biennale Agora les 11, 12 et 13 avril 2008 au H14, les premiers marchés ont été lancés et attribués en 2007. Nicolas Michelin a été désigné commissaire général de la manifestation. Dans le cadre de cette manifestation, des conventions de mécénat ont été passées avec des professionnels de la construction pour un montant global de 0,5 M€.

C. L'amélioration de la qualité de service aux usagers et aux porteurs de projet

L'instruction des autorisations d'urbanisme doit satisfaire à 3 niveaux d'ambition :

- Améliorer la qualité globale des projets (développement durable, qualité architecturale ...)
- Réduire les délais d'instruction
- Sécuriser les autorisations.

Pour ce faire, une commission des avant-projets et une réorganisation complète du service instructeur ont été mises en place.

a. La commission des avant-projets

La mise en place de cette commission permet un examen préalable des projets en amont tant du point de vue strictement réglementaire, que de celui de la qualité de l'habitat, de son architecture, et du respect des critères d'aménagement durable (lumière naturelle, basse consommation d'énergie...). Un expert extérieur a été missionné par la ville pour procéder aux évaluations des projets.

Chaque réunion de la commission donne lieu à des observations écrites qui sont transmises aux architectes et maîtres d'ouvrage. Une fois ces observations satisfaites, l'instruction des permis s'en trouve facilitée et accélérée.

b. La réorganisation du service du droit des sols et de l'architecture durable

Afin d'appréhender de manière efficace la nouvelle réforme des autorisations d'urbanisme et suite à un audit réalisé sur cette direction, une restructuration interne a été proposée et se met en place progressivement. Elle nécessite une augmentation mesurée des effectifs, pour pouvoir assurer à la fois le respect des délais plus contraints, et le contrôle de la conformité des travaux aux autorisations.

D. L'habitat et le logement

a. L'action auprès des familles en attente de logement

Depuis sa création en 2006, la direction du logement a pour mission, en liaison avec les bailleurs sociaux, de faciliter l'accès au logement locatif conventionné pour des personnes en recherche de logement durable. 500 familles ont pu ainsi trouver un logement en 2007.

Ce rôle d'intermédiaire est essentiel pour les familles confrontées à la complexité administrative liée à la recherche de logement. La direction du logement répond à ces demandes en constante augmentation grâce à un partenariat plus étroit avec les différents acteurs que sont les bailleurs, la préfecture et le conseil général.

b. Un nouveau dispositif d'aides financières

Dans un contexte de fort renchérissement du foncier et de retard dans la mise en œuvre des opérations d'aménagement, la ville a délibéré en 2006 sur un dispositif d'aide à la surcharge foncière de nature à favoriser fortement la production de logements locatifs conventionnés.

En 2007, la ville a complété le dispositif en faveur du logement social (approbation du principe de diversité sociale dans les programmes de plus de 2500 m² de SHON qui a été intégré dans le P.L.U.). Afin de faciliter la primo-accession, la ville a souhaité mettre en oeuvre deux nouvelles mesures proposées par l'Etat (réservées au logement neuf, prêt à taux zéro majoré et pass foncier) par délibération du mois de septembre (0,68 M€).

E. La communication et la concertation

L'amélioration de la qualité des dossiers d'urbanisme passe également par une information préalable des porteurs de projets. Pour ce faire, la ville a mis en place une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage (0,04 M€) relative à la conception et l'organisation de la communication autour des enjeux, des objectifs et du contenu de la modification du PLU.

Par ailleurs, dans le cadre de la création de la Z.A.C.Bastide II et jusqu'à l'approbation du dossier de création, se poursuit la phase de concertation. Pour ce faire, la ville a mis en place une mission d'assistance à la concertation pour un montant de 0,05 M€. L'objectif de la mission était de nourrir les discussions et échanges autour de ce vaste projet d'aménagement pour permettre de faire ressortir les remarques et attentes de chacun ; elle a abouti aux 2èmes rencontres de la Bastide du 11 décembre 2007.

Espaces publics et déplacement urbains

Au cours de l'année 2007, la ville a réalisé les études et les travaux d'aménagement de nombreux espaces publics.

A. Aménagements des espaces publics

Les études sur les fontaines de la place Laffargue et du Palais ont été lancées en 2007. Consécutivement, le marché de travaux de la fontaine place Laffargue a été attribué pour un montant de 0,14M€.

De plus, les travaux de réaménagements de la place du 11 novembre (0,15 M€), la partie sud de la place Sainte Eulalie (0,20 M€) et la pose de plaques en fonte d'aluminium sur les murs de la place J Lemoine, ont été réalisés. Place Sainte Colombe, enfin, la fabrication de la sculpture « la fontaine aux poissons » est en phase d'achèvement (0,03 M€).

L'année a aussi été marquée par l'achèvement du réaménagement du cours Victor Hugo (1,83 M€). Ainsi l'ensemble de l'éclairage public et la mise en lumière ont été repris. Des bancs en mosaïques, des grilles d'arbres dessinées par Danielle Juste ont été installés tout comme la fontaine aux égyptiennes. Cette dernière, qui a dû être déposée suite à des dégradations, sera remise en place.

Par ailleurs des opérations importantes d'entretien ont été menées, que ce soit la réfection du revêtement de la piste d'accélération de motos avenue de Labarde (0,12 M€), des abords du vélodrome (0,12 M€) ou du parking Léo Saignat (0,13M€). La sécurisation des garde corps et la pose de mains courantes ont également été réalisées à Mériadeck.

En parallèle des travaux de la CUB sur les quais rive gauche (fonds de concours de la ville de 2 M€), l'opération de mise en œuvre des réseaux festifs s'est poursuivie en 2007 (0,54 M€)

B. L'organisation des déplacements urbains

Le système de contrôle d'accès et de vidéo dédiée a été étendu aux secteurs des quais (0,35 M€), du quartier de Paludate (0,8 M€) et de Saint Michel (0,46 M€).

La mise en place de mobiliers urbains sur les trottoirs (potelets et barrières) s'est poursuivie avec la pose de 1129 potelets, 357 barrières, et de 108 bornes basses. Les opérations de maintenance (repose de 1853 potelets, 142 barrières et 582 bornes) ont représenté un budget total de 0,47 M€. 206 arceaux vélos ont été posés par la ville et 319 par la C.U.B.

En coordination avec la Communauté Urbaine de Bordeaux, 27 voies ont été reprises, entièrement ou ponctuellement, sur une enveloppe communautaire de 5,27 M€ (rue du Cancéra, place de l'Europe, rue Saint-Siméon, rue de la Merci, rue du Mirail, rue Lecocq, rue Charles Tournemire, rue de Saint-Genès, rue Georges Bonnac...).

Le plan cyclable s'est aussi poursuivi en relation avec la C.U.B par l'aménagement de 11,3 km d'itinéraires cyclables sécurisés (cours de la Libération, du Maréchal Foch, de Verdun et Victor Hugo, piste rapide des quais, allées de Boutaut).

Enfin, des parkings de proximité ont été réalisés permettant la création de 310 places de stationnement dont :

- 78 en parcs de foisonnement (cité administrative et château Théodore Gardère)
- 146 sur les anciens terrains RFF à la Bastide
- 86 en compensation du tramway à Bacalan.

C. L'éclairage public

Dans le cadre de la modernisation du réseau d'éclairage public de la ville, 3,6 M€ ont été investis, sur 1840 points lumineux. Dans le même temps, des opérations d'enfouissement des réseaux ont été réalisées sur l'avenue Louis Barthou, la rue Carle Vernet et la rue Achard.

Les illuminations de Noël, sensiblement développées en 2007, ont représenté un engagement de 0,5 M€

Les sites de l'église Sainte Croix, du square Dom Bedos ainsi que les piles du pont transbordeur ont, par ailleurs, fait l'objet d'une mise en lumière.

ESPACES VERTS ET PAYSAGE

A. La mise en oeuvre du plan vert

Durant l'année 2007, la mise en oeuvre du plan vert s'est poursuivie avec des créations ou des réhabilitations de parcs et jardins et le développement de la gestion raisonnée.

Le projet de la première séquence du parc Bastide dit « parc aux angéliques » a été réalisé sur la base des études préliminaires relatives à la loi sur l'eau et à la présence de pollution sur le site ; les entreprises pour réaliser les travaux ont été retenues fin 2007.

Le parc de Bacalan s'est achevé avec l'aménagement des abords de la salle polyvalente. (0,06 M€).

La réalisation du square de l'Europe d'une superficie de 1100 m² a été lancée au mois d'octobre (0,18 M€).

Les squares Jean Bureau et Picard ont fait l'objet d'ateliers avec les habitants afin de finaliser les projets. Leur réalisation est subordonnée, pour le square Jean Bureau à l'opération de rénovation du 31 rue Neuve par In'Cité, et pour le square Picard, à la réorganisation des voiries périphériques qui nécessite une reprise générale des réseaux.

Dans le quartier de Caudéran, le projet d'aménagement du square Raymond Poincaré a été finalisé pour un lancement des travaux début 2008.

Le jardin du Grand Théâtre a été réaménagé provisoirement suite aux travaux de réhabilitation du bâtiment. Dans le quartier des Aubiers, l'aire de jeux pour les enfants située à l'intérieur de la cité a été complètement réhabilitée, de même que dans le quartier Belcier, l'aire de jeux de la place Ferdinand Buisson. Un complément de jeux pour enfants a été réalisé sur le square Bertrand de Goth dans le quartier Nansouty. L'ensemble de ces réalisations s'élève à 0,18 M€.

Le festival des jardins sur le thème des couleurs et des saveurs « Les Jardins de Bordeaux en Habits Rouges » s'est déroulé du 26 mai au 3 juin 2007.

Dans l'ensemble des parcs et jardins de Bordeaux ont été plantés 629 arbres dont 180 à l'occasion de créations et 449 à l'occasion de remplacements et de réhabilitations d'espaces tandis que, sur voirie, 89 arbres ont été plantés, 41 sur de nouveaux emplacements et 48 en remplacement d'arbres existants, dans le cadre de la gestion du patrimoine arboré.

B. La mise en oeuvre de la charte d'écologie urbaine et de développement durable

La gestion raisonnée mise en place dès 2005, a permis de réduire de 50 % par rapport à l'année 2005 la consommation en eau. L'objectif de 2008, défini dans le cadre de la charte municipale, a donc été atteint dans les espaces verts dès 2007 ; pendant ce même temps, la consommation des désherbants a diminué de 64 %, et 125 hectares sont désormais classés en « zéro phyto ».

Le comité scientifique mis en place sur le site du bois de Bordeaux et du parc floral a fonctionné pendant toute l'année 2007, et cela a abouti à la proposition d'une gestion éco pastorale des prairies humides du bois de Bordeaux.

En septembre 2007, le premier site pilote (parc bordelais) a été inauguré. 17 sites pilotes sont prévus d'ici 2008, qui sont destinés à promouvoir les nouvelles méthodes de gestion et d'entretien auprès des habitants.

En règle générale, une recherche au niveau de la palette végétale utilisée vise à diversifier les essences afin d'augmenter la biodiversité et à choisir des végétaux qui consomment peu d'eau et qui sont naturellement résistants aux attaques de maladies ou de prédateurs.

Un plan de formation a été lancé en décembre 2007 ; il se déroulera sur les années 2008 et 2009, il concerne la totalité des agents de la direction afin de les sensibiliser aux thématiques du développement durable, avec deux axes forts : développer les pratiques de gestion raisonnée et réduire les consommations d'eau ; les agents du jardin botanique sont associés à cette formation.

Par ailleurs, l'acquisition de 11 véhicules électriques pour l'entretien des parcs et jardins (0,26 M€) porte à 21 l'effectif de la flotte de la direction des espaces verts.

C. Le lycée horticole et le jardin botanique

Le **lycée horticole Camille Godard** a accueilli pour l'année scolaire 2006/2007, 160 élèves dont 34 ont été hébergés à l'internat du lycée agricole de Blanquefort. Les résultats aux différents examens organisés pour la session 2007, témoignent du niveau d'enseignement qui y est dispensé :

- CAPA : 90,5 %
- BEPA : 89,75 %
- BAC PRO : 100 %
- Brevet des Collèges : 100 %

soit un pourcentage de réussite globale de 93,4 %.

Le **jardin botanique Bastide** a poursuivi son installation. Les serres ont été ouvertes au public le 19 décembre 2007, et comptabilisaient déjà au 30 décembre plus de 1300 visiteurs.

Plusieurs animations ont été menées au cours de l'année 2007, 1600 personnes ont été reçues, ainsi que 900 élèves dans le cadre des classes vertes. Enfin deux expositions (« le mondes des orchidées » et le « salon du champignon ») ont rassemblé près de 6 600 visiteurs.

L'écologie urbaine et le développement durable

En matière d'écologie urbaine et de développement durable, la ville de Bordeaux a finalisé sa démarche en adoptant le 29 janvier 2007 une charte municipale d'écologie urbaine et de développement durable visant 4 objectifs :

- faire des économies d'énergie et rechercher des solutions alternatives
- préserver la ressource en eau
- respecter les équilibres naturels
- prévenir et mieux gérer nos déchets

et s'articulant autour de 6 thèmes :

- projet urbain et cadre de vie
- nouvelles pratiques de gestion urbaine : propreté et gestion raisonnée du patrimoine végétal
- éco-construction, maîtrise des fluides énergétiques et énergies renouvelables
- mobilité, accessibilité
- consommation éco responsable
- éducation, sensibilisation, et incitation aux pratiques de développement durable

soit 66 actions et 100 mesures dont il aura été tiré un bilan début 2008 dans le cadre d'un atelier éco-citoyen. Ce dernier a parachevé la concertation avec les bordelaises et les bordelais entamée depuis septembre 2007 dans la perspective de la réalisation d'un agenda 21 d'ici fin 2008.

Par ailleurs, dans un souci d'exemplarité en matière d'optimisation énergétique, la ville a commandé à la jeune chambre économique la réalisation d'une thermographie aérienne de la totalité du bâti de la ville. De plus, une convention d'études a été conclue avec EDF-énergies nouvelles pour analyser et déterminer la faisabilité d'installation de panneaux photovoltaïques sur nos bâtiments publics (dans un premier temps sur la base sous marine et le parc des expositions).

Dans le cadre de la mise en place de la charte municipale d'écologie urbaine et de développement durable, les bordelaises et les bordelais ont été invités à faire part de leurs actions pour protéger l'environnement au moyen d'un concours lancé le 19 février 2007 : ils ont ainsi participé à son élaboration. Cet engagement de la ville, axé sur la concertation en direction des habitants, s'est mis en place dans les conseils de quartier et s'est organisé autour de multiples rendez-vous – ateliers thématiques, forums internet, grande enquête sur bordeaux.fr et dans Bordeaux magazine, ateliers 18/20, petits déjeuners.

Cette première phase de concertation était destinée à informer, échanger, débattre sur les grandes thématiques du développement durable à Bordeaux mais aussi sur les gestes simples que nous pouvons tous adopter pour mieux vivre en respectant l'environnement et en économisant l'énergie.

La mobilisation du personnel municipal sur cette thématique s'est faite au moyen d'une communication par le biais du journal interne et de la mise en place d'actions de formation ciblées. L'objectif de cette formation était double puisqu'elle visait d'une part une meilleure appréhension des obligations de la ville en matière de développement durable et d'autre part devait aider les services dans la mise en place de nouvelles méthodes de travail et de gestion (par exemple le séminaire de lancement de la formation « espaces verts et développement durable » le 11 décembre 2007).

LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

En 2007, 2 axes d'actions ont été privilégiés dans ce cadre:

- ➔ Renforcer l'attractivité économique de Bordeaux et son rôle de métropole régionale
- ➔ Conforter le maillage économique de la commune en veillant au développement d'activités et de services de proximité.

Bordeaux, une métropole régionale attractive

Pour conforter son statut de métropole, Bordeaux doit favoriser la dynamique économique et l'implantation d'entreprises sur son territoire.

A. L'accueil d'entreprises

Le marché de l'immobilier de bureaux de l'agglomération en 2007, se situe à 106.500 m² de transaction, soit un recul de 4 % par rapport à l'année antérieure.

Sur Bordeaux intra-muros, le volume commercialisé s'est élevé à 37.200 m², soit 35% du marché de l'agglomération.

La diversité de l'offre (neuf ou seconde main, centre ville ou périphérie, rive droite ou rive gauche) permet à la ville de Bordeaux d'offrir une large gamme d'opportunités d'implantation.

L'étude d'un échantillon des contacts (142) enregistrés en 2007 dans le service montre que

- 80% des demandes concernent une recherche immobilière ou foncière
- 13% des demandes concernent une recherche de financement

Parmi les recherches immobilières

- 55 % recherchent des locaux inférieurs à 100m²
- 37 % recherchent des locaux de 100 à 500 m²
- 8 % recherchent des superficies supérieures à 500m².
- 18 % des contacts de l'échantillon sont intéressés par une implantation en zone franche urbaine.

B. Le développement de sites d'accueil

Les hangars des quais ont été cédés par la société Eiffage au groupe Affine-Banimmo en octobre 2005. Un repositionnement en « Quai des Marques » avec une offre positionnement moyenne et haut de gamme recherchée dans les secteurs de la maison, du textile et des loisirs a permis la commercialisation d'une vingtaine de boutiques dans les hangars 16 et 18 sur une surface de vente d'environ 6 000 m² (inauguration début octobre 2007). Une dizaine d'autres marques est attendue dans le hangar 17 pour septembre 2008.

Le chantier de l'îlot Bonnac s'est poursuivi dans de bonnes conditions pour une livraison à l'automne 2008. La commercialisation de 7 000 m² à vocation commerciale est bien avancée. De même, l'année 2007 a vu l'ouverture d'une première phase du Grand Hôtel Regent, qui devrait être livré en totalité à l'été 2008.

En septembre 2007, a été inaugurée la première tranche du programme Plaza sur la ZAC Ravesies. D'une surface de 6 000 m², elle est totalement occupée par 3 entreprises totalisant près de 300 emplois.

En parallèle, deux opérations en compte propre ont été finalisées sur Ravesies nord. La direction régionale d'Icade se regroupe sur 2.800 m², et une agence notariale s'implante sur un autre lot de 2.800 m². Les travaux devraient démarrer en 2008.

Enfin, sur la ZAC Bastide 1, le programme immobilier du groupe Sud Ouest (10.000 m²) est en cours de construction.

C. Promouvoir Bordeaux.

La promotion des secteurs d'activité de pointe

2007 a été l'année du lancement de la **rubrique économique** au sein du portail internet de la ville. Comptant une trentaine de pages et de multiples liens, cette rubrique enregistre une moyenne de 7.000 visiteurs et près de 12.000 pages affichées par mois.

La ville de Bordeaux a été présente dans de grands salons professionnels (MIPIM ou MAPIC) en partenariat avec la CUB, l'OIE, le BRA et la CCI. Elle a participé au SIMI à Paris sur le stand du BRA.

La ville de Bordeaux a également participé pour la seconde fois en 2007 au salon World of Photonics de Munich afin de soutenir la filière photonique locale et Bordeaux en tant que région d'accueil des entreprises du laser et de l'optique.

Ces actions de promotion mobilisant partenaires publics et privés offrent une visibilité économique nationale à Bordeaux.

La filière du tourisme

L'année 2007 a été marquée par l'inscription de la ville au patrimoine mondial de l'Unesco. La croissance de l'activité touristique s'est poursuivie. Après de bons chiffres en 2006, 2007 a vu le nombre de nuitées augmenter de plus de 7 %, avec une saison estivale exceptionnelle en terme d'activité (+ 20 % de nuitées, dont + 33 % sur le mois d'août).

Les événementiels ont connu un vif succès, notamment Vinexpo, Bordeaux fête le fleuve et la coupe du monde de rugby.

En termes d'amélioration de notre offre d'accueil, cette année a notamment été ponctuée par la mise en place d'un nouveau dispositif pour les navires de croisière, l'affectation de pontons pour les plaisanciers de passage et l'ouverture d'un parc de stationnement municipal pour les cars de tourisme.

Enfin, Bordeaux a été la première ville française à concevoir des itinéraires de découverte labellisés « Tourisme & Handicaps ». Trois circuits sont à présent proposés.

ASSURER UN MAILLAGE ECONOMIQUE SOLIDE ET DYNAMIQUE

Pour assurer la pérennité de son tissu économique et en favoriser l'essor, la ville a mis en œuvre plusieurs actions visant à soutenir l'emploi sur l'ensemble de son territoire et plus particulièrement le commerce.

A. Soutenir l'emploi et l'activité économique

Pépinière d'entreprises artisanales et de services :

2007 a représenté la première année de fonctionnement de la pépinière d'entreprises Bordeaux Sainte Croix. Quatre comités de sélection des entreprises ont permis de choisir parmi plus de vingt candidats présélectionnés, les 9 entreprises hébergées. L'une d'elles ayant démarré une activité libérale de conseil en décoration et peintures en avril 2007 a quitté la pépinière en tout début d'année 2008.

Accessibilité des artisans au centre ville :

Dans le cadre de la convention liant la ville à la chambre de métiers et de l'artisanat de la Gironde, l'accès et le stationnement des artisans en intervention d'urgence dans le centre ville a été facilité par la délivrance aux artisans qui en font la demande, d'un macaron artisan d'identification et d'une carte « Bordeaux ma ville » spéciale permettant l'accès et le stationnement étendu pour ces professionnels à 4 heures au lieu de 2.

La maison de l'emploi :

La maison de l'emploi a reçu, accompagné, remobilisé au cours de ses opérations plus de 3500 personnes, demandeurs d'emploi, salariés ou entreprises. Près de 200 partenaires, employeurs ont été associés aux opérations menées sur le territoire et en particulier les services de la ville et les partenaires communaux qui s'y sont associés.

Ces actions ont permis de faire émerger près de 2000 emplois proposés par les entreprises : opérations 1000 emplois, Quai des marques, Egalités et compétences, rencontres emploi-handicap.

Le portail « emploi-bordeaux.fr » totalise 4800 visites 3 mois après son lancement. Il apporte une information aux entreprises et aux particuliers sur l'emploi à Bordeaux et renvoie vers toutes les ressources disponibles sur le territoire.

Les actions menées se sont adressées à tous les publics mais se sont aussi portées sur des publics qui ont un accès difficile à l'emploi, par exemple :

- Jeunes issus des quartiers sensibles: 500 jeunes reçus dans les déjeuners de la diversité et oriente avenir
- Handicapés : 620 offres d'emploi et 550 personnes reçues dans les rencontres emploi-handicap

B. Commerce et animations

La ville de Bordeaux a apporté son soutien aux initiatives menées par les associations de commerçants et d'artisans, au côté des chambres consulaires notamment dans le cadre du programme de dynamisation du commerce de proximité à Bordeaux. Ce programme d'actions bénéficie de fonds Fisac (Fonds d'intervention pour les services, l'artisanat et le commerce) pour la période 2005-2008 et a permis de poursuivre les actions mises en place dès 2006 telles que les émissions sur TV7 de valorisation de l'offre commerciale et artisanale des quartiers (une émission par quartier), l'édition du journal « Brèves des quartiers » diffusé en 30 000 exemplaires, la valorisation de la « marque » Ronde des quartiers lors de la fête du fleuve, participation à la coupe du monde de rugby ...

Par ailleurs, 21 associations ont participé à l'illumination des rues de leurs quartiers pendant les fêtes de fin d'année et 26 animations portées par des associations de commerçants et artisans ont été soutenues par la ville.

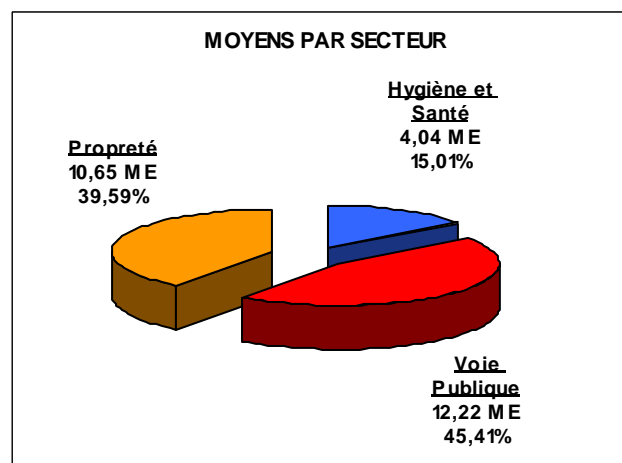
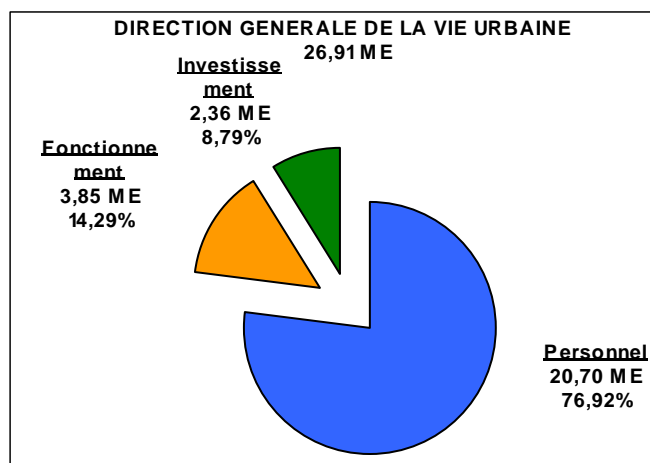
Soulignons également la volonté de la ville de Bordeaux de sensibiliser le public, au côté des commerçants et artisans, au développement durable et l'éco-citoyenneté, via des manifestations telles que l'opération quartiers propres en partenariat avec l'association la ronde des quartiers et les associations de centres de loisirs de Bordeaux.

Un label « commerçant – artisan éco citoyen » a été également créé pour les commerçants et artisans s'engageant quotidiennement dans une démarche de respect et de protection de l'environnement (fourniture de poches 100% biodégradables, utilisation de lampes basse consommation...).

En centre ville, comme dans les quartiers, l'offre commerciale s'est renforcée et diversifiée, avec :

- Un maillage qualitatif du commerce alimentaire de proximité que ce soit au travers de la création d'une dizaine d'enseignes Marché Plus, de la restructuration du Simply Market du Grand parc et du Champion cours Victor Hugo.
- L'implantation de nouvelles enseignes comme Oxbow, Comptoirs de Famille, Nespresso, IKKS, Hippopotamus... Et bientôt les célèbres marques Flamant et Massimo Dutti qui s'installeront cours de l'Intendance.

LA VIE URBAINE ET LA PROXIMITE



L'année 2007 peut être considérée comme l'année de mise en œuvre et de consolidation du dispositif de proximité au service des bordelais.

Mettre en synergie l'ensemble des services oeuvrant sur le terrain, accroître la réactivité des agents et favoriser la proposition de solutions conformes aux attentes des habitants, tels sont les objectifs de notre politique de proximité.

Cette activité suppose un intense travail d'écoute, d'information et de concertation qui est conduit quartier par quartier tout au long de l'année et qui facilite le traitement des dossiers par l'appareil administratif chargé d'instruire les dossiers et d'apporter des réponses.

VIE LOCALE ET GESTION DES INTERVENTIONS

A. Réunions de quartiers et concertation

2007 a été marquée par l'intense activité des structures d'écoute et de concertation :

- 22 conseils de quartiers contre 13 en 2006
- 39 ateliers (réaménagements de places, rénovations de rues, requalifications de placettes ou jardins, propreté, circulation, déplacements....) contre 17 en 2006
- 27 réunions de concertation sur place au lieu de 7 en 2006

5455 bordelais se sont inscrits aux conseils de quartiers.

Par ailleurs, une plateforme téléphonique « Allo Proximité » destinée à recueillir toute doléance concernant la rue, et notamment, la propreté, l'éclairage public, la voirie, les nuisances sonores ainsi que les enlèvements d'encombrants, les dotations de bacs et les collectes a été mise en œuvre. Cette plateforme a traité 30 908 appels en 2007.

B. Un dispositif de signalement, de contact et d'intervention

Pour anticiper les besoins ou répondre aux demandes des bordelais, un dispositif de transmission a été instauré permettant une réactivité accrue. Ainsi 7348 fiches d'intervention ont été dressées pour signaler aux services de la mairie les interventions nécessaires au niveau de chaque quartier.

18 agents de proximité, répartis par quartier, parcourent le territoire de la ville et signalent tout dysfonctionnement aux services ou aux opérateurs extérieurs pour intervention (à titre d'exemple 316 armoires Numéricable ont été réparées ou changées en 2007).

Ces agents collaborent activement à la préparation des réunions de quartier et à leur suivi (2300 contacts avec les résidents et associations) et participent à la lutte contre les incivilités notamment en matière de propreté. Ainsi 266 rues ont été contrôlées pour inciter les riverains à rentrer leurs bacs après collecte et 200 contacts personnalisés ont été établis pour une bonne présentation des déchets verts. A l'avenir chaque riverain sera sensibilisé par écrit, rappelé à l'ordre et verbalisé le cas échéant.

Par ailleurs, les contrôles réglementaires pratiqués participent à la bonne tenue des espaces urbains. De ce fait, les inspecteurs voyers ont un rôle important en matière de gestion des chantiers (autorisation de bennes, d'échafaudages et clôture de chantiers, mises en place de grue et suivi ravalement...). Ils contrôlent également l'ensemble des enseignes, climatiseurs, paraboles et autres signalisations temporaires installés sur le domaine public ou privé de la ville. Cette mission de veille s'est traduite par plus de 600 mises en garde pour infractions aux règles d'urbanisme et défauts d'entretien des immeubles et 60 contraventions. De même, le nombre de climatiseurs non autorisés a été divisé par 5 en 5 ans (de 302 climatiseurs en 2002 à 59 en 2007) et le nombre de paraboles a été divisé par 10 (151 en 2002 à 12 en 2007).

C. Une activité génératrice de recettes

Les autorisations d'occupation du domaine public pour l'activité des chantiers sur immeubles génèrent 0,57M€ de produits annuels.

La gestion des enseignes constitue quant à elle une ressource financière d'un montant de 0,46M€ par an alors que la publicité génère sur l'année 0,16 M€ de recettes.

LA PROPRETE : UNE ACTION QUOTIDIENNE, DES EFFETS STRUCTURANTS A LONG TERME

L'année 2007 s'est traduite par une augmentation de l'activité du service. L'avancement du projet urbain, les nouveaux espaces livrés aux bordelais, notamment les quais, créent de nouvelles exigences qui requièrent une constante remise en question de notre organisation (rallongement du temps de travail en période estivale).

A. Amélioration des fréquences et de la couverture des secteurs

Aucun secteur de Bordeaux n'échappe désormais à l'intervention du service propreté qui intervient quotidiennement, plusieurs fois par semaine, à la quinzaine ou de façon mensuelle. Les secteurs les plus fréquentés font l'objet d'un traitement renforcé en fin de semaine.

Les services sont équipés en matériel pour favoriser le lavage à basse ou moyenne pression et pour le décrassage (60 000 m²). Le balayage manuel reste indispensable et complémentaire au travail mécanisé.

Par ailleurs, l'effort a été porté sur l'équipement de l'ensemble du territoire en mobiliers urbains. Ainsi, 500 nouvelles corbeilles ont été posées portant le nombre total à 2274, les panneaux d'affichage associatif usagés ou volés ont été remplacés pour maintenir le total à 148 et les 140 distributeurs de poches pour déjections canines qui équipent nos places ont distribué 800 000 poches en 2007.

B. Des services complémentaires

Une collecte dominicale des ordures ménagères a été organisée avec succès de juin à septembre 2007 pour améliorer la propreté des rues en période de forte affluence touristique et pallier l'absence de collecte communautaire du samedi au lundi soir.

Un ramassage des encombrants, désormais assuré conjointement en régie directe et délégation à une entreprise spécialisée, a permis de débarrasser la ville de 42065 dépôts en 2007 (contre 38500 en 2006 et 19500 en 2002).

C. Une lutte anti-graffiti qui maintient un haut niveau de qualité

Pour assurer une réactivité maximale, la lutte anti-graffiti est assurée pour partie en régie directe et pour partie par délégation à une entreprise spécialisée. Ainsi 19 710 interventions ont été réalisées en 2007. Elles ont permis la mise au propre de 45 856 m² ainsi que 350 horodateurs et bornes d'accès.

D. Une équipe spécialisée dans la lutte contre les incivilités

La Brigade Verte a été renforcée (11 agents issus de la police municipale, du Service de l'Hygiène et de la Propreté Urbaine). Elle effectue un travail de sensibilisation, de conseil (483 convocations) et de verbalisation (509 facturations d'office) qui a permis grâce à 1090 procédures et contacts engagés de résoudre de nombreuses nuisances.

La lutte contre l'affichage sauvage donne d'excellents résultats avec 131 facturations d'office et 104 avertissements.

E. Une contribution à des pratiques plus écologiques

Une opération « zéro produit phytosanitaire » a été expérimentée à l'échelle d'un quartier en 2007. Cette pratique a vocation à être étendue à d'autres ensembles jusqu'à la suppression totale prévue en 2012. La collecte des corbeilles de rue a permis de supprimer 98% des sacs en plastique et 120 tonnes de déchets verts ont pu être valorisées en compost sur décembre 2007.

F. Une politique de management moderne

Le plan de formation axé sur la professionnalisation a été mené à son terme. Des résultats tangibles ont été enregistrés en terme de motivation mais également sur le plan de l'organisation et des méthodes de travail des agents.

Enfin, des formations liées à la sécurité, gestes et postures, secourisme au travail, port des équipements de protection individuels (E.P.I) ont été mises en œuvre .

Une activité réglementaire indispensable

L'usage harmonieux du domaine public, partagé par nombre d'intervenants, impose la mise en œuvre et le respect des règlements urbains.

A. La Police Municipale : une police de proximité

Composée actuellement de 161 personnes, la police municipale comprend notamment dans son effectif 99 policiers municipaux et 27 ASVP, ainsi que 35 agents administratifs. Ce service est également doté d'un P.C. radio et d'un P.C. video chargés de la surveillance de l'Hôtel de ville, des accès au secteur à contrôle d'accès ainsi que de la prévention de la délinquance.

Très présente sur le terrain, la police municipale est organisée en brigades dont les missions se répartissent entre l'aide à une meilleure fluidité du trafic notamment en cas de travaux et les jours d'affluence, l'accès au secteur à bornes, la surveillance générale des voies publiques notamment sur les quais et places très fréquentées, le contrôle du stationnement et l'activité fourrière, et d'une façon globale-la lutte contre les incivilités....

Toutes brigades confondues, la police municipale a dressé 172 187 PV.

Cette activité est par ailleurs retracée en partie par les statistiques suivantes :

Enlèvements des véhicules	10 554
Transactions des véhicules	507
Total :	11 061
Verbalisations : Gênant (Cas n°2 et n°4)	14 168

Les droits de stationnement ont généré 2 M€ de recettes.

A noter que l'ensemble du personnel de la police municipale a été sensibilisé à la lutte contre les incivilités. Cette unité a établi 1 061 procès-verbaux.

Depuis la mise en place de la carte ville le 4 juin 2007, 24 998 cartes ont été encodées afin d'améliorer l'offre de prestations de la ville.

A noter l'expérimentation d'une zone piétonnière autour de la place St Michel qui a donné d'excellents résultats (facilité de circulation, baisse de la présence de véhicules, calme...)

L'action de la police est facilitée par l'utilisation de la vidéosurveillance permettant de contrôler l'accès au secteur à bornes et de participer, en liaison avec la police nationale, à la surveillance urbaine de certains secteurs. Ainsi 33 caméras sont en fonction dont :

- 27 caméras pour le contrôle d'accès
- 3 caméras pour la surveillance de l'Hôtel de ville
- 3 caméras pour la prévention de la délinquance

La collaboration avec la police nationale est particulièrement efficace et a déjà permis de mettre fin à un certain nombre d'agissements délictueux.

Ce dispositif a été complété fin décembre 2007 par la pose de 10 caméras quai de Paludate dont 3 permettront de contrôler l'accès riverains et 7 pour la prévention de la délinquance.

Le PC vidéosurveillance a traité environ 120.000 appels au cours de l'année 2007.

La police municipale a effectué quelques contrôles sonométriques des véhicules deux roues motorisés à l'automne 2007 (action de sensibilisation) et mis sur pied une équipe spécialisée dans l'action auprès des SDF.

Enfin un poste d'accueil police municipale a été installé sur les quais avec 3 agents chargés de renseigner le public, de surveiller et de signaler les dysfonctionnements. Ce dispositif est renforcé par la brigade équestre les jours de marché.

B. L'occupation et la gestion du domaine public

a. L'activité réglementaire liée au chantier et à la circulation

En 2007, le service a connu une augmentation considérable (+ 28,76 %) du nombre d'arrêtés travaux délivrés (2006 : 9.492 – 2007 : 12.222) en raison de l'obligation légale de remplacer les canalisations en fonte grise pour le gaz et en plomb pour l'eau ainsi qu'aux importants chantiers d'aménagement (phase 2 du tramway, cours Victor Hugo, avenue de la République, pôle intermodal de la gare et le nouveau pont SNCF).

Le nouveau logiciel de gestion des arrêtés de circulation a été validé en 2007 (+de 8000 arrêtés) et diffusé à toutes les instances concernées

b. L'encadrement des manifestations publiques

1 185 dossiers de manifestations ont été instruits (250 réunions techniques afin de définir les modalités de déroulement des animations, 48 commissions communales des manifestations publiques pour valider les manifestations)

c. Les licences et autorisations

- ➔ 413 dossiers de taxis sont gérés (vérifications, mises à jour, contrôles de la validité des assurances, visites médicales, plaintes, contrats de location, vente, candidature, etc...),
- ➔ 218 dossiers de débits de boissons ont été traités (ouvertures, mutations, translations ...
- ➔ 253 syndicats ont fait l'objet d'un enregistrement
- ➔ 5 938 arrêtés de déménagement dont 2 653 dans les voies piétonnes
- ➔ 677 arrêtés de grutages

d. Le plaçage :

Ce service comporte 37 agents chargés des terrasses et foires et marchés qui animent la ville.

690 autorisations de terrasse ont été délivrées en 2007 et comme toutes les années des surveillances nocturnes sont menées de mai à septembre jusqu'à 22 h au rythme de 4 soirs par semaine pour contrôler la bonne tenue des terrasses dans les limites qui leur sont assignées. A ce titre, 151 PV ont été dressés.

1875 autorisations d'étals ont été délivrées en 2007 (étalages, porte-menus, écrans, jardinières...) et 21 extensions ont été autorisées. 485 PV ont été établis pour débordements ou installations sans autorisation.

Chaque semaine, les 14 marchés de quartier regroupent 502 commerçants abonnés, générant 0,42 M€ de droits émis. A noter l'installation réussie du marché Gaviniès début septembre qui comprend 6 commerçants. Par ailleurs, les 3 marchés couverts ont dégagé 0,1 M€ de droits.

L'amélioration de la qualité environnementale urbaine

A. La Maison du Vélo : une aide au développement des transports doux sur la voie publique

L'accroissement du parc de vélos neufs traduit toujours la volonté de la Ville de participer efficacement à la mise en œuvre du PDU (plan de déplacements urbains) en favorisant les modes de déplacements doux et non polluants.

600 nouveaux vélos ont été acquis en 2007, ce qui porte à 4081 le nombre de vélos achetés par la ville depuis 2001. 6.827 contrats de prêt ont été signés en 2007 soit 50 193 contrats signés depuis le lancement de l'opération de prêt de vélos.

En 2007, 487 vélos de particuliers ont été gravés à la maison du vélo, ce qui porte à 2.146 le nombre total de vélos tatoués depuis fin 2004.

Deux nouveaux sites ont été inaugurés en 2007 afin de rapprocher le prêt de vélos des quartiers excentrés :

- Antenne mairie de quartier de Caudéran inaugurée le 4 juillet 2007
- Antenne du quartier de La Bastide inaugurée le 21 septembre 2007

Parallèlement aux animations du «permis cycliste citoyen» et du marquage des vélos organisés en collaboration avec la police municipale le 1er dimanche de chaque mois, lors de la journée sans voiture, la maison du vélo a proposé de nombreuses manifestations promotionnelles.

B. Une activité normative et de contrôle des conditions d'hygiène et santé publique sur la ville

a. Missions permanentes d'hygiène publique

L'activité s'exerce sur 21 communes de la CUB. 20 777 interventions ont été effectuées, chiffre en légère augmentation par rapport à l'année 2006 (20306 interventions). En ce qui concerne Bordeaux, 13 206 interventions ont été réalisées contre 13 051 en 2006.

b. Missions permanentes en santé publique

➤ Centres médico-scolaires

Des contrôles médicaux (tests sensoriels, vue, auditions et bilans de santé systématiques) ont été menés sur 18 504 élèves des établissements du 1er degré et 154 élèves du lycée horticole de la ville de Bordeaux. 7399 examens et bilans de santé (5839 en 2006) et 4206 dépistages de troubles visuels (2369 en 2006) ont été effectués en 2007.

Dans le domaine de l'éducation et de la santé, les principales actions ont porté sur la nutrition et la prévention de l'obésité, l'initiation aux gestes de premier secours, la prévention des accidents domestiques et des actions autour de la prévention de l'hygiène bucco-dentaire.

541 vaccinations ont été effectuées par les 4 centres médico scolaires et 988 pour la grippe. Le fichier vaccinal de Bordeaux compte actuellement 81517 enfants enregistrés depuis 1988 avec tout leur suivi vaccinal (soit 312147 vaccinations au total).

➤ Médecine du travail

La médecine du travail a en charge la surveillance médicale de 6061 agents (Mairie, CCAS, Crédit Municipal, Opéra) ainsi que la surveillance du milieu professionnel.

➤ Echangeurs de seringues

Ont été délivrés sur les deux échangeurs rue Jean Burguet et cours du Médoc, 5984 coffrets (deux seringues, préservatif, tampon alcoolisé). Ce chiffre en forte augmentation prouve si besoin était l'utilité du service offert et son aide dans la lutte contre le SIDA et les maladies sexuellement transmissibles.

➤ Saturnisme

Un constat des risques d'exposition au plomb (CREP) de moins d'un an, doit être annexé lors de toute vente d'immeubles construits avant le 1er janvier 1949. (170 dossiers ont été instruits en 2007)

➤ Légionellose

Les contrôles dans les bâtiments communaux se sont poursuivis en 2007 avec 35 bâtiments inspectés et une attention particulière a été portée sur les tours aéro-réfrigérantes.

c. les autres missions

➤ La qualité de l'air

Aucun seuil d'information et de recommandation à la population n'a été franchi en 2007 pas plus que le seuil d'alerte en matière de pollution extérieure.

Concernant la pollution intérieure, et plus particulièrement les intoxications oxycarbonées, une nouvelle procédure de déclaration en liaison avec le Ministère de la Santé et la D.D.A.S.S. a été mise en place (5 enquêtes avec 11 personnes intoxiquées au monoxyde de carbone).

➤ Antennes relais

13 consultations d'administrés concernant les ondes électro-magnétiques émises ont été enregistrées.

Un protocole d'accord avec les opérateurs de téléphonie mobile a été signé. Cette charte de bonne conduite favorise le dialogue entre la ville et les opérateurs, l'information des administrés, le déploiement durable et un pilotage raisonné des réseaux de téléphonie mobile.

➤ Bruit

287 dossiers ont été traités sur Bordeaux dont 112 concernent les lieux musicaux (bars, discothèques,...) avec étude d'impact acoustique.

Au mois de septembre 2007, une étude sur l'évolution de la qualité sonore de Bordeaux depuis la mise en service du tramway a été réalisée par AIRAQ. Par ailleurs, la ville participe à la cartographie du bruit que la CUB dresse à l'échelle de la communauté urbaine

➤ Insalubrité

Les nouvelles procédures imposées par la loi SRU, dans le cadre de la lutte contre l'habitat insalubre ont été mises en application soit 966 nouvelles procédures sur Bordeaux en 2007.

4 arrêtés d'insalubrité (CODERST) - 5 arrêtés préfectoraux d'interdiction d'habiter – 8 arrêtés préfectoraux de mise en demeure de faire cesser l'occupation - 2 arrêtés municipaux pour travaux de nettoyage ont été pris. 2 ordonnances de référé ont été nécessaires pour pénétrer dans des logements.

➤ Hygiène alimentaire et déchets professionnels

En 2007, 150 procédures ont été engagées dans les restaurants concernant les conditions générales d'hygiène (258 en 2006). Par ailleurs, 10 procès-verbaux de contravention ont été dressés concernant les déchets commerciaux ainsi que 3 arrêtés municipaux de fermeture .

66 nouveaux dossiers ont été instruits qui retracent les contrôles alimentaires au niveau de la restauration collective et sociale (snack A.Daney, écoles, crèches, pôle senior).

Enfin la participation aux actions de la brigade verte a permis de réduire les « points noirs » au niveau des déchets tant des professionnels (334 commerces sont abonnés à ce jour) que des particuliers.

➔ Sanitaires publics

Courant 2007, 3 nouveaux sanitaires automatiques ont été mis en fonctionnement (jardin botanique, Paul Doumer, cours Victor Hugo), ce qui porte à 34 le nombre de toilettes automatiques en service à fin 2007.

A ces actions s'ajoutent les interventions au titre des contrôles sanitaires aux frontières, les captures d'animaux, la surveillance de la qualité des eaux et les mesures de désinfection, désinsectisation et dératisation.

C. La sécurité des ERP et l'accessibilité des personnes handicapées

Au titre de ses pouvoirs de police, le Maire est tenu de veiller au respect des mesures de protection contre les risques d'incendie et de panique dans tous les établissements recevant du public implantés dans sa commune, et ce, quelle que soit l'activité exercée : maisons de retraite, salles de spectacles, magasins, restaurants, hôtels, discothèques, écoles, bibliothèques, salles d'expositions, hôpitaux, établissements de culte, bureaux, salles de sports, musées, établissements de plein air, établissements flottants...

Il est également chargé de contrôler leur conformité aux normes d'accessibilité aux personnes handicapées.

Pour l'aider dans cette mission, il s'appuie sur les avis des commissions de sécurité et d'accessibilité émis, soit lors des visites des établissements, soit à l'occasion des études de permis de construire, de déclaration de travaux ou de simples aménagements (339 dossiers ont été étudiés en 2007).

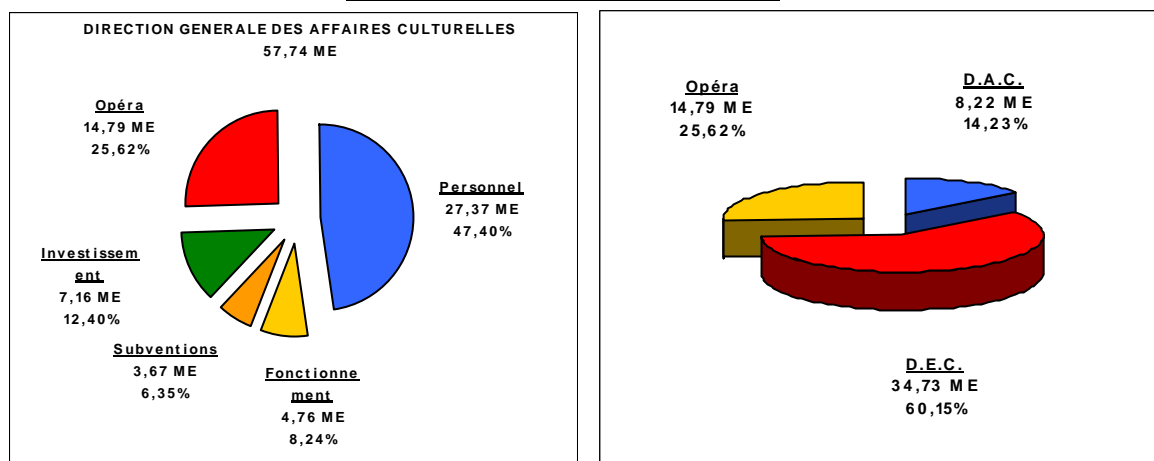
Sur plus de 3000 établissements recensés, 647 étaient soumis à visite périodique obligatoire (tous les 2, 3 ou 5 ans, selon le type et la catégorie).

En 2007, la commission de sécurité-incendie a visité 118 établissements et émis 48 avis défavorables. Le Maire a pris, au cours de cette année, 50 arrêtés d'ouverture et 2 arrêtés de fermeture .

Depuis le 5 mars 2007, la Commission d'accessibilité est distincte de la commission de sécurité incendie. Depuis sa création, elle a procédé à 16 visites de réception.

Enfin, la ville a participé, en présence d'un élu, à 37 visites au sein de la Commission départementale et a suivi 143 dossiers (travaux neufs et manifestations ponctuelles).

LA VIE CULTURELLE



L'offre culturelle s'est traduite en 2007 par l'amélioration des services rendus aux publics, un renforcement de l'offre d'évènements y compris à l'international, le confortement de l'aide apportée aux acteurs culturels et la dynamisation de la politique patrimoniale.

L'amélioration des services rendus aux publics

La forte hausse de fréquentation (+5,52%) vient conforter la décision d'élargissement des horaires d'ouverture de la bibliothèque de Mériadeck et des bibliothèques de quartier. De plus, l'année 2007 a été marquée par la préparation du déploiement de l'offre numérique avec une orientation forte vers l'auto-formation. Cette action est rendue possible grâce à l'ouverture de l'espace multimédia composé de 34 postes à partir desquels 300 cd-rom et sites Web peuvent être consultés pour approfondir ses connaissances personnelles et professionnelles.

La collecte de fonds organisée par les archives (principalement publics mais également d'origine privée) a permis d'enrichir les collections de 153 mètres linéaires, tandis que 368 mètres linéaires ont été éliminés réglementairement par les services municipaux avec l'aide des archives, participant ainsi à la bonne gestion de ces derniers.

Afin de préparer au mieux ses étudiants aux métiers artistiques, l'école des beaux-arts a participé aux rencontres d'Artigues. Ce concours était ouvert aux jeunes créateurs, aux étudiants de l'école des beaux-arts de Bordeaux et de l'école nationale supérieure d'architecture et de paysage de Bordeaux ainsi qu'à leurs jeunes diplômés. Pour cette première édition sur le thème « Fragilités », 8 créations éphémères intégrant les exigences d'économie et de préservation des ressources naturelles ont été réalisées et installées.

Dans le but de faciliter la découverte de l'art et de l'architecture contemporains, le CAPC et Arc en rêve centre d'architecture ont collaboré à l'ouverture d'un nouvel espace « Le Salon » à l'entrepôt Lainé. Ce lieu, accessible gratuitement, est destiné à l'information et à la communication, à la consultation libre d'ouvrages et de documents audio et vidéo, aux entretiens avec les médiateurs culturels, aux rencontres et rendez-vous culturels, et à la pause-café.

D'une manière générale, les établissements culturels ont poursuivi l'enrichissement de leurs fonds : le musée des beaux arts avec l'acquisition d'un autoportrait d'André Lhote et le don d'une importante collection du peintre Edmond Boissonnet, le CAPC avec l'achat et l'installation sur la façade d'une œuvre de Vittorio Santoro, le musée des arts décoratifs avec l'acquisition d'une armoire bordelaise en acajou du XVIIIème siècle.

La fréquentation du kiosque Bordeaux culture situé allées de Tourny s'est encore accrue en 2007 avec plus de 65 000 visiteurs décomptés. Dans une logique d'agglomération et pour répondre à une demande du public, le kiosque propose désormais une documentation sur les activités culturelles de l'ensemble de la communauté urbaine.

Il en est de même pour l'activité billetterie du kiosque qui s'est sensiblement développée avec la vente de billets « dégriffés » désormais étendue à de nouveaux théâtres et compagnies de Bordeaux (Pont Tournant, Boite à jouer, casino Barrière, café théâtre des beaux-arts, Cie Présence) et de l'agglomération (Pin galant, Théâtre des 4 saisons etc...). Cette activité a représenté un total de 1304 places « dégriffées ».

En outre, le kiosque a assuré la vente des billets des événements culturels de la ville, « Musiques d'été », Novart, Ciné Concerts, etc... représentant un volume de 7833 places vendues. Il s'y ajoute les billets du bus de l'art contemporain soit 553 places supplémentaires vendues.

En ce qui concerne les édifices culturels, la ville a mobilisé une part importante de son budget d'investissement afin d'assurer la conservation, la mise aux normes et l'attractivité des établissements.

C'est ainsi, entre autres, qu'ont été entrepris les travaux de changement des revêtements de murs et de sol de la salle d'orgue du conservatoire et l'aménagement de la cellule C7 de la base sous marine.

Les marchés de maîtrise d'œuvre pour la requalification de la bibliothèque, la rénovation du muséum et la création de studios de danse pour le Conservatoire ont été attribués, permettant ainsi le début de la phase opérationnelle de ces trois grands chantiers fondamentaux pour l'offre culturelle proposée aux publics.

Un autre grand chantier culturel, la relocalisation des archives municipales dans l'ancien chai aux farines rive droite, a été lancé. L'étude de faisabilité a été diligentée et le terrain acquis.

Un effort particulier a été réalisé en direction des acteurs culturels privés. Des subventions d'équipement ont été dégagées afin de permettre l'achat de matériel scénique pour le Glob'Théâtre et l'acquisition d'une nouvelle sonorisation pour la Rock School Barbey.

Une activité événementielle éclectique et continue.

A. Les expositions

Les musées ont présenté une programmation exigeante, ouverte sur le monde et au plus près des sujets de société actuels :

Ainsi au musée d'Aquitaine 43% des visiteurs qui ont vu l'exposition « Le Rugby c'est un monde » n'étaient jamais venus au musée. De plus se sont tenues "les premières

rencontres atlantiques" qui ont présenté un colloque international sur "Haïti une histoire de l'esclavage" accompagné de l'exposition "Peintures haïtiennes d'inspiration vaudou".

Au CAPC, l'exposition « If everybody had an Ocean, Brian Wilson une exposition » proposait des œuvres qui évoquaient directement Brian Wilson et les Beach Boys sélectionnées de manière intuitive pour évoquer le sens de leur musique. Le visiteur était invité à aborder toutes ces correspondances à partir de ses propres références." Le public est entré dans le jeu avec 38 000 visiteurs.

Pour le musée des beaux arts, l'année 2007 a été particulièrement marquée par la préparation d'une exposition majeure «Peinture et société au temps des Impressionnistes" qui a ouvert ses portes le 6 décembre 2007 et dont le succès s'est confirmé au cours de l'année 2008 avec 45000 visiteurs environ.

Le muséum a connu une fréquentation record de 65 580 visiteurs, due au succès de trois expositions : Les ours, Né pour sentir et Volcans.

L'exposition " Trois mille ans d'art décoratif égyptien" du musée des arts décoratifs conçue en partenariat avec le musée d'Eton a connu un grand succès (15597 visiteurs).

Au conservatoire de Bordeaux Jacques Thibault, la manifestation « Trans'formes » à été marquée par la création de 63 œuvres impliquant 312 artistes (professeurs, élèves, artistes invités) pour un public de 2500 personnes dont plus de 50% extérieures au conservatoire.

Pour la bibliothèque, 2007 a été jalonnée de nombreux événements tant à Mériadeck que dans les bibliothèques de quartier :

- des expositions (« Le livre en son jardin : trésors de botanique de la bibliothèque municipale de Bordeaux » présentée à l'occasion du tricentenaire de la naissance de Buffon et de Linné , « Le monde de Solotareff » : exposition ludique mettant en scène l'univers de l'auteur-illustrateur de livres pour enfants Grégoire Solotareff, autour de la présentation de dessins originaux, Cyprien Alfred-Duprat : portrait d'un architecte dans sa ville, en partenariat avec les archives municipales de Bordeaux et l'association Pétronille (Grand-Parc), ...)
- des conférences, des rencontres (Le printemps des poètes, Les allumés du verbe, Les débuts de la médecine moderne à Bordeaux (1798 – 1872), ...).

A la bibliothèque Mériadeck, 2007 a été plus particulièrement marquée par l'élargissement des partenariats, la diversification des propositions (lectures en soirée, avant-premières, spectacles musicaux, cycle de conférences), un investissement accru des espaces ouverts de la bibliothèque.

La base sous-marine a renforcé sa pluridisciplinarité artistique en alternant expositions et événements avec comme temps majeurs les expositions photographiques d'Eric Lessing et Denis Olivier, les sculptures de Patrice Alexandre, l'accueil de la manifestation « histoires de juifs en France », le Bordeaux Jazz festival ou encore un concert lyrique en partenariat avec l'Opéra Bastille. L'éclectisme et la qualité de cette programmation ont attiré 49 000 visiteurs confortant la base comme lieu culturel incontournable.

Dans le cadre de l'espace Saint Rémi, plusieurs expositions ont marqué 2007, que ce soit Bord'Image, conçue comme un hommage annuel aux artistes bordelais du monde de la BD, ou l'exposition Herman Braun-Vega qui, dans le cadre de l'anniversaire du

jumelage avec la ville de Lima, présentait des œuvres du peintre Herman Braun-Vega en collaboration avec la Maison du Pérou.

Par ailleurs, le bus de l'art contemporain (BAC) a poursuivi ses itinéraires culturels d'une galerie à l'autre tous les 1er dimanche du mois, de septembre à juin ; offrant ainsi à une centaine de personnes un voyage entre 6 ou 7 expositions-escales dans des galeries privées. La manifestation « un artiste au musée » le dimanche, organisant l'accueil d'un artiste contemporain par le musée d'Aquitaine, le musée des Beaux-Arts et le musée des Arts Décoratifs chaque 1er week-end du mois, continue également de rencontrer un franc succès.

Enfin, les panneaux des grilles du jardin public ont accueilli plusieurs expositions photographiques parmi lesquelles il faut citer « Inde, le fabuleux voyage » pendant la foire internationale de Bordeaux, les « châteaux viticoles vus du ciel » pendant Vinexpo, « Bordeaux – UNESCO » pendant l'été.

B. La programmation artistique

De multiples événements, à l'image des années précédentes, auront rythmé l'année 2007.

Le festival du conte de Saint Michel a changé de forme et de nom. Il devient le festival Chahut, festival des arts de la parole. Il sort de ses frontières, noue un relationnel fort dans l'agglomération et fédère de nombreux partenaires pour la satisfaction d'un public de plus en plus nombreux.

Les Escales Littéraires, pour leur 5ème édition, se sont implantées pour la première fois dans le quartier Sainte-Croix, square Dom Bedos principalement. Cette nouvelle localisation aura favorisé une collaboration étroite avec le TnBa, le conservatoire et l'IUT Michel Montaigne et insufflé une nouvelle dynamique à cette manifestation incontournable de l'année culturelle bordelaise.

La 7ème édition du Printemps des Ciné Concerts, forte de ces 15 compositions-projections aura permis à 4 000 spectateurs de découvrir ou redécouvrir sous une forme originale diverses œuvres cinématographiques du répertoire. Les compositions musicales actuelles et inédites proposées par le 6ème Printemps des ciné concerts ont une fois de plus offert à des publics variés de redécouvrir des lieux insolites.

Quant au festival 30'-30'', qui aura vécu en 2007 sa 4ème édition, il aura su à nouveau s'imposer comme l'un des temps forts de la saison culturelle bordelaise, créant une véritable circulation des publics dans le quartier Sainte Croix.

En novembre, plus de 49 000 spectateurs ont pu assister aux 110 événements proposés lors de la 6ème édition de Novart, dans le cadre d'un partenariat renforcé avec la ville.

On citera, enfin, et au titre des autres manifestations, le Printemps des poètes et le festival Ritournelles, tous deux centrés sur la poésie contemporaine, mais aussi le mois de la photographie porté par l'association Itinéraire des Photographes Voyageurs.

Le concours international de quatuors à cordes a attiré 14 quatuors concurrents de 8 nationalités différentes. Au terme d'épreuves suivies par un public nombreux et fidèle au Grand Théâtre, le jury a attribué le 1er grand prix au quatuor Atrium (Russie) tandis que le jury de la critique musicale attribuait le prix de la presse au quatuor Quiroga.

Dans un objectif de cohérence, les activités du concours (épreuves et concerts spécifiques) ont été intégrées cette année dans la 11ème édition du festival « Musiques d'été ». La programmation avait été légitimement orientée vers la musique

de chambre complétée par deux concerts d'orchestre présentés Cour Mably. Les 10 concerts du festival ont connu un vif succès attirant près de 4000 spectateurs.

L'orchestre de la musique municipale a donné 12 concerts pendant la saison d'hiver au théâtre Fémina et au casino de Bordeaux en présence d'un public toujours nombreux et qui s'est beaucoup renouvelé. Pendant l'été, l'orchestre a offert un concert exceptionnel à l'occasion de l'inscription de Bordeaux au patrimoine de l'Unesco ainsi que dans le cadre du festival des jardins et des journées du patrimoine. L'orchestre a enfin participé comme chaque année à certaines cérémonies patriotiques (appel du 18 juin et messes commémoratives).

Dans le cadre du projet partenarial de développement culturel qui concerne, outre l'éducation artistique, la transmission et le partage des connaissances par les artistes et les techniciens, l'opéra de Bordeaux s'est engagé dans la première édition de la manifestation européenne « Tous à l'opéra ». Plus de 9000 visiteurs sont venus sur cette journée, chiffre auquel il faut ajouter les 7800 spectateurs venus aux portes ouvertes organisées par l'opéra en septembre 2007.

L'opéra a programmé 209 représentations dans différentes salles bordelaises (Grand-Théâtre, Palais des sports, TnBA, église Notre-Dame...) auxquelles plus de 145 000 spectateurs ont assisté.

Pour le lyrique, 46 représentations de 6 productions d'une grande diversité de répertoires ont eu lieu. On peut citer « la Voix humaine » avec Mireille Delunsch, les 10 représentations de « la Bohème » mise en scène par Laurent Lafargue, ou encore « Rigoletto » dans une mise en scène d'Eric Génovèse.

Les amateurs d'opérettes ont pu assister à « Princesse Czardas », durant lequel ont été accueillies des personnes malvoyantes dans le cadre d'un partenariat avec les associations concernées par ce handicap (UNADEV).

Le ballet a donné 26 représentations pour 3 spectacles, avec notamment 13 représentations de Don Quichotte, ballet féérique donné à l'occasion des fêtes de fin d'année et qui a attiré 11 080 spectateurs. La programmation danse a été complétée par des spectacles des compagnies invitées, notamment la compagnie Hors série, avec la pièce « on n'oublie pas » présentée au festival Montpellier danse ainsi que les pièces « les petits riens » et « Don Juan » par la compagnie de Thierry Malandain .

L'activité de l'orchestre national Bordeaux Aquitaine a été également dense (61 représentations qui ont permis d'accueillir 47 495 spectateurs) avec 16 concerts symphoniques auxquels il faut ajouter plus de 30 concerts baroques, récitals, midis musicaux et la série « en balade ». Il convient d'ajouter aussi les concerts « A la découverte » à destination des publics scolaires et étudiants présentés sur le campus universitaire.

Les dispositifs d'action culturelle ont permis d'accueillir 42 000 spectateurs (adultes, enfants, familles...) venus de toute l'Aquitaine. Ces « parcours » autour de la musique symphonique, ateliers de chants, répétitions publiques, visite du théâtre et des ateliers couture constituent une démarche de sensibilisation et d'accompagnement au spectacle et sont menées en étroite collaboration avec l'éducation nationale, les animateurs des centres sociaux, le réseau associatif bordelais ainsi que le conservatoire de Bordeaux - Jacques Thibaud.

C. Le confortement des échanges culturels internationaux

La ville a poursuivi en 2007 sa collaboration avec les villes étrangères et plus particulièrement avec les villes jumelles.

C'est ainsi que Bordeaux a accueilli une délégation d'Ashdod pour le plan d'action 2007-2010 et une délégation de Ramallah en vue de la signature d'un accord de coopération.

Les expositions patrimoniales «Couleurs Bordeaux, patrimoine et identité d'une ville» et «Couleurs Bordeaux, le monde du vignoble, le vignoble du monde» ont été présentées dans différentes villes, notamment à Casablanca, Riga (dans le cadre du printemps français en Lettonie), Ashdod et Tel-Aviv.

Les établissements culturels se sont investis directement dans des actions à l'international. Ainsi, des bibliothécaires se sont rendus à Casablanca afin d'assurer la formation de leurs homologues marocains alors que les musées bordelais collaboraient avec des institutions européennes de premier plan que ce soit la Tate Saint Ive pour l'exposition du CAPC autour de Brian Wilson, le collège d'Eton pour l'exposition du musée des arts décoratifs sur l'art décoratif égyptien ou le musée du rugby de Twickenham pour le musée d'Aquitaine avec son exposition « le Rugby c'est un monde ».

L'école des beaux arts a favorisé l'échange d'étudiants avec de nombreux pays européens ainsi que le Japon (Fukuoka) et Québec dans le cadre des programmes ERASMUS et SOCRATES.

Un soutien accru aux acteurs culturels

Grâce à une augmentation de 5.6% de l'enveloppe consacrée aux subventions (3,61 ME en 2007), la ville a pu accompagner les différents acteurs culturels composant la scène bordelaise.

Ainsi, certaines associations auront bénéficié, en 2007, d'un premier soutien financier appuyant des projets de création ou de manifestation identifiés qu'il s'agisse de Bordeaux Jazz Festival, des compagnies Bougrebas ou Révolution, de l'ensemble vocal Sagittarius, du Grand Club, de Pola, des trésors du grand écran ou de Zébra 3.

Par ailleurs, l'étude destinée à évaluer les conditions permettant l'optimisation des modalités de fonctionnement de 4 structures bordelaises (TNT, Glob Théâtre, Théâtre du Pont Tournant, Boite à jouer) a été commandée conjointement par la ville, la Direction Régionale des Affaires Culturelles, le Conseil Régional d'Aquitaine et le Conseil Général de la Gironde

Parallèlement, grâce aux lieux de diffusion directement gérés par la ville (halle des Chartrons, salle capitulaire Mably, espace Saint-Rémi, théâtre de la Pergola), **une aide matérielle** aura été apportée aux acteurs culturels avec l'accueil ou l'organisation de 45 expositions totalisant 658 jours d'occupation.

En complément des rendez-vous récurrents comme les Itinéraires des Photographes Voyageurs, les Indépendants, l'Atelier d'Aquitaine, Arts et Lettres de France, la mémoire de Bordeaux, Roots arts, la délégation à la diffusion artistique s'est efforcée

d'accueillir des expositions de nouveaux artistes bordelais et de favoriser ainsi l'émergence de nouveaux talents ou d'accroître la promotion d'artistes plus confirmés.

On peut citer ainsi les expositions d'Anne Saffore, Nathalie Vareille Sorbac, Nino Bodego de la Cruz, Jean Pierre Marladot, Cécile Cazeaux de Celis, K Ti, Christophe Conan, Isabelle de Paredes, Max Mitau.

De nouvelles associations comme Concept 2, Asphodèle ou Mélangart ont également eu l'opportunité de faire connaître leur travail. Il faut enfin noter l'exposition rétrospective présentée par la société linnéenne et celle consacrée aux 50 ans de l'aventure spatiale qui ont connu un vif succès. Comme les années précédentes, a été aussi accueillie une exposition de peintres péruviens dans le cadre du jumelage Bordeaux Lima.

Aux expositions, s'ajoutent 101 manifestations (concerts, spectacles, colloques, réunions) chiffre encore en progression (89 en 2006 et 77 en 2005) ce qui témoigne de l'attrait de ces trois lieux pour un nombre toujours croissant d'opérateurs culturels bordelais (associations, compagnies) dans le domaine du spectacle vivant comme le Printemps des poètes, les Ciné Concerts, les Marches de l'été, le Bordeaux Jazz Festival, des ateliers lyriques du conservatoire, les spectacles du Junior ballet, des concerts des groupes Proxima Centauri et Octandre, l'opéra Bastide, le théâtre du conteur, les 4 Cats, etc...

Au théâtre de la Pergola, la Compagnie Présence, installée en résidence, a utilisé un total de 192 jours d'occupation permettant ainsi à plusieurs compagnies, aux associations culturelles caudéranaises et à quelques établissements scolaires d'y présenter leurs manifestations.

Enfin, la ville de Bordeaux aura poursuivi et renforcé sa politique d'accueil en résidence qui permet d'apporter un soutien aux acteurs culturels bordelais en mettant des hébergements à disposition des artistes de passage.

La dynamisation de la politique patrimoniale

En juin 2007, Bordeaux a été inscrite par l'UNESCO sur la liste du patrimoine mondial en tant que « ensemble urbain exceptionnel », aboutissement de quatre années de travail et d'échanges avec l'ensemble des partenaires institutionnels ou privés. Dès l'été 2007, une augmentation très significative de la fréquentation des visiteurs et touristes (pour lesquels cette distinction est gage de qualité) a été enregistrée.

En septembre, les journées du Patrimoine, placées sous la double thématique « les métiers du Patrimoine : les hommes et les femmes au service des biens culturels » et « Bordeaux Patrimoine Mondial », ont permis de mettre en valeur d'une part le travail des associations, artisans, mais également, historiens, architectes, urbanistes et jeunes artistes et d'autre part le classement UNESCO au travers des visites et animations proposées.

A cette occasion, 60 sites ont été ouverts aux publics mais également 50 rendez-vous : visites guidées, animations, conférences, concerts ont été proposés. Plus de 60 000 personnes (dont 15 % de visiteurs et touristes) se sont rassemblées autour des valeurs universelles de l'UNESCO : rapprocher les citoyens de leur patrimoine culturel en leur offrant la possibilité de découvrir des lieux habituellement fermés au public, des expositions, des animations ou concerts, des découvertes mêlant patrimoine architectural et immatériel.

Dans ce contexte, la ville a maintenu son effort financier en matière de rénovation des édifices patrimoniaux.

Les travaux du programme 2007 de restauration des monuments historiques (1,4 M€ de crédits alloués) ont été principalement constitués par la poursuite des chantiers de la restauration extérieure de l'église Saint Paul, de la restauration du chevet de la basilique Saint-Michel, mais également par la mise en œuvre des travaux de ravalement des façades de l'Hôtel de ville côté jardin ou de la restauration du portique de la piscine judaïque.

D'autres chantiers ont été lancés telle la restauration du grand foyer du Grand théâtre (budget prévisionnel 2,77 M€), ancienne salle des concerts, ainsi que les études préalables aux programmations de travaux sur les prochains exercices (fontaine Sainte-Croix, clocher de Saint-Bruno et de Sainte-Eulalie, chœur de Saint-Paul).

Par ailleurs, les travaux se poursuivent sur le patrimoine statuaire situé sur l'espace urbain, répondant en cela aux projets d'aménagement urbain ou paysager (restauration et déplacement de la statue de Goya).

Et demain, l'affirmation culturelle

2007 a été l'année de la valorisation de la politique culturelle entreprise depuis de nombreuses années et de la définition des grandes lignes de son développement pour les années à venir.

A. Déclaration de politique culturelle

Il s'agit de mettre l'artiste au cœur du devenir de la ville, faisant de la culture un moteur de développement, le catalyseur du vivre ensemble. Cela suppose une action conjuguée sur l'éducation, la formation, la professionnalisation. Dans un même temps, il s'agit d'inventer une nouvelle relation entre enfance et culture pour l'accompagnement du futur citoyen.

Favorisant l'émergence et les nouvelles pratiques artistiques, notre ville s'ouvre plus encore au monde, s'engage dans les projets internationaux et exporte son savoir-faire.

Au centre des préoccupations, se retrouve une attention toujours plus forte portée au public-citoyen. Au-delà de la qualité et de la diversité de l'offre culturelle, l'interaction, la proximité, l'accessibilité, la politique tarifaire sont des atouts majeurs.

Favoriser la créativité, c'est assurer le rayonnement de Bordeaux dans le monde. Bordeaux affirme ainsi ses atouts, sa tradition humaniste et son regard spécifique sur la modernité. Il nous faut maintenant le faire savoir.

B. Développement du mécénat

Après le lancement du club de mécénat en mars 2006, la mission mécénat a été instaurée avec pour objectif d'informer, de mettre en relation, de soutenir et de fédérer.

Outre une aide technique et un accompagnement sur les dossiers, elle a pour vocation première de mieux faire connaître au monde de l'entreprise le dispositif mis en place par la loi mécénat d'août 2003. Au-delà, elle se positionne comme interface

entre les acteurs économiques et les acteurs culturels afin de faciliter et optimiser leurs rencontres.

Pour mener à bien cette mission, les grandes lignes suivantes ont été mises en œuvre :

- la constitution d'une base de données qualifiée : recueil des informations par le biais d'un questionnaire simple, mise en place d'une application informatique personnalisée.
- un travail d'information auprès des réseaux des PME/PMI locales, notamment au travers des clubs d'entreprises (Medef, CCI, Apacom, CJD...), et de rencontres sur le terrain, invitations à des vernissages, des spectacles.
- un travail de prospection plus précis sur certains projets identifiés : expositions temporaires dans les musées, éditions d'ouvrages, soutien à des associations professionnalisées afin de lever des fonds.
- une veille sur la vie culturelle bordelaise : identification des besoins, connaissances des projets et des personnes, rencontres, représentations...

Les démarches de la mission mécénat ont été fructueuses puisque ce sont près de 0,18 M€ qui ont été obtenus en 2007.

C. Bordeaux 2013

Bordeaux s'est portée candidate pour être la capitale européenne de la culture en 2013. Le projet de Bordeaux « ville ouverte », soutenu par l'ensemble des acteurs de l'agglomération, fédère le territoire du grand sud-ouest européen. Ce projet culturel défend les valeurs d'une Europe humaniste, d'une Europe riche de sa diversité culturelle et d'une Europe forte de sa capacité d'innovation et de sa modernité. La qualité du dossier de Bordeaux a été confirmée le 19 décembre dernier puisque le jury, composé d'experts européens et français, a retenu la candidature de Bordeaux parmi les quatre villes françaises admises pour la phase finale de la candidature.

Ce projet, qui souligne les dynamiques artistiques bordelaises, sera le point de convergence de notre maillage artistique et culturel. Bordeaux 2013 pourra s'appuyer sur une biennale dès 2009 qui fera monter en puissance les thèmes de notre candidature.

Les moyens des services

Les ressources humaines

En progression de 5,43 % par rapport à 2006, les frais de personnel s'élèvent à 150,15 M €

Cette évolution a permis de faire face, comme les années précédentes, au « Glissement Vieillesse Technicité » du personnel et à l'augmentation de la valeur du point indiciaire intervenue au 1^{er} février 2007 et appliquée aux 3 983 agents permanents.

Les 278 recrutements réalisés en 2007 ont permis de répondre à des besoins nouveaux (ouverture piscine Grand Parc, ouverture crèche Carle Vernet, plateforme téléphonique proximité, stationnement payant, extension horaires bibliothèques, services à la population, portage à domicile, ...) ou à des remplacements d'agents partant à la retraite, tout en réservant un certain nombre de ces postes à des travailleurs handicapés (20).

L'effort particulier de la collectivité en matière de résorption de l'emploi précaire a été poursuivi, notamment en direction du personnel des écoles à temps non complet (58 agents concernés).

L'année 2007 a également permis de répondre à des besoins ponctuels (missions UNESCO et BORDEAUX 2013...) mais également à des remplacements d'agents en congés maternité ou longue maladie.

Dans le même temps, la ville a poursuivi sa politique de développement des emplois aidés grâce notamment au dispositif du contrat d'avenir et à l'apprentissage (66 apprentis).

L'action de formation en direction des cadres, pour les accompagner dans l'exercice de leur responsabilité managériale, initiée en 2006, a été poursuivie en 2007, avec 498 journées de formation/stagiaires. Dans la continuité de ce projet de renforcement et d'amélioration des compétences managériales, un plan de formation a également été proposé à l'encadrement de proximité (environ 130 agents de maîtrise concernés).

Le programme de gestion et de développement des ressources humaines au sein des écoles mis en place depuis déjà plusieurs années conjointement avec la direction de l'éducation et de la famille a franchi une nouvelle étape avec le lancement du cursus de professionnalisation pour les 610 agents des écoles. Ce module d'une durée de trois jours mis en œuvre par le Greta a concerné 172 personnels en 2007.

La promotion de la santé et de la sécurité au travail reste bien évidemment un axe prioritaire du développement des compétences avec notamment la poursuite des plans de formation concernant les certificats d'aptitude à la conduite en sécurité (194 bénéficiaires) et la prévention des risques routiers (206 bénéficiaires), le lancement du parcours de formation des ACO (un premier groupe de 20 personnes) et le plan de formation sur les travaux en hauteur (117 bénéficiaires).

Enfin, dans le cadre de la charte municipale d'écologie urbaine et de développement durable, un important plan de formation espaces verts et développement durable a été lancé au cours du dernier trimestre afin de permettre à 270 agents des espaces verts et du jardin botanique de mieux appréhender les enjeux et les nouvelles pratiques de gestion raisonnée du patrimoine végétal et arboré.

La création d'un service de communication interne au sein de la mairie de Bordeaux est intervenue en 2007 afin de diffuser l'information concernant la vie des services auprès des agents, d'optimiser les fonctionnements, de valoriser les actions des services et des personnes dans leur métier et permettre aux agents de comprendre le sens de leur action au sein d'une stratégie globale. La parution du 1^{er} numéro du journal interne « Regard » a lancé cette nouvelle politique de communication interne.

Ce budget a également permis de consolider le dispositif de participation aux frais de transport du personnel (1 252 bénéficiaires) et de développer la politique d'action sociale en faveur des agents, en organisant notamment la 1^{ère} cérémonie en faveur des personnels retraités.

Enfin, l'année 2007 a vu la poursuite de la refonte du système d'information des ressources humaines.

Le plan e-administration et informatique

Le plan informatique répond à des objectifs de développement de services novateurs en direction des usagers, des partenaires de la ville, des élus, des directions ; sans négliger les impératifs de modernisation interne de la mairie et la fiabilité de fonctionnement du système d'information.

A. Le portail de service Internet « Bordeaux.fr »

Le succès confirmé du portail en fait un pilier de l'engagement de la ville vers l'e-administration. 'Bordeaux.fr' a reçu 2 millions de visiteurs qui ont vu 13,6 millions de pages soit une fréquentation encore en progression de 30% cette année. Parmi les 18 000 pages de contenus consultées, l'agenda et la bibliothèque sont les rubriques les plus visitées.

La rubrique 'Conseil municipal' évolue fortement et confirme l'intérêt du public pour les services de démocratie participative. Ainsi, les courriels et formulaires électroniques reçus progressent de 50%, le clavardage mensuel du maire rassemble plus de 300 connexions et les retransmissions du conseil municipal enregistrent plus de 800 accès par séance, dont 200 en direct.

L'utilisation des services en ligne et du guichet administratif par les bordelais rencontre un succès croissant :

- 51% des familles paient leurs prestations de restauration scolaire par internet, 5029 familles sont inscrites à ce service,
- 4000 demandes mensuelles d'actes d'état civil sont faites sur le portail ; l'internaute peut suivre l'instruction de son dossier de carte d'identité ou de passeport,
- 15% du trafic porte sur la consultation du guichet des procédures administratives,
- 90 % des documents de consultation sont récupérés en ligne directement par les fournisseurs,

B. Le plan monétique : le lancement de la carte ville

Ce projet, destiné à simplifier les démarches administratives en limitant les déplacements en mairie et en évitant les attentes aux guichets, propose aux administrés un moyen d'accès et de paiement unique et sécurisé pour les activités municipales.

L'installation de points de vente dans toutes les régies municipales a pour objectif la généralisation de la carte ville dans une logique de 'publics cibles' et de lancement progressif :

- Les résidents : gestion du paiement du stationnement à la journée, à la semaine, à la quinzaine,
- Les bordelais du secteur protégé : gestion de l'entrée par secteur,
- Les étudiants grâce à la compatibilité entre la carte étudiant Aquipass et la carte ville,
- Les usagers du stationnement de surface : paiement horodateur
- Les usagers des piscines, de la patinoire : simplification des accès et mise en place d'un abonnement multi-piscine,
- Les artisans : facilitation de l'accès en centre ville et simplification de leurs démarches en mairie.

De nouveaux services sont par ailleurs en développement.

C. Le schéma directeur d'informatisation et l'extranet des écoles

La mise en œuvre du nouveau schéma directeur des écoles validé en 2007 a débuté et respecte la cible de 900 postes installés dans les écoles de la ville d'ici à 2010.

Aujourd'hui, 520 postes et 193 imprimantes sont déployés dans 45 salles informatiques des écoles de la ville et des postes en réseau sont installés progressivement dans les classes.

L'extranet des écoles, dont l'objectif est de faciliter les échanges entre les écoles, les services de la ville et l'inspection d'académie a été complété d'outils de gestion des approvisionnements des fournitures scolaires et de gestion des demandes de transport.

Au titre des expérimentations en cours sont évalués les tableaux électroniques et le logiciel « libre ».

D. Le plan d'informatisation des services

140 projets fonctionnels ou techniques ont été lancés ou mis en œuvre en vue de faire évoluer la couverture fonctionnelle des applications métier au service des directions pour améliorer leur performance parmi lesquels :

- Mise en œuvre d'un nouvel outil de gestion des droits du sol conforme à la nouvelle réglementation déjà utilisé par plus de 150 gestionnaires et interconnecté au système d'information géographique.
- Mise en place d'un référentiel unique et partagé entre les services de la Ville concernés par la gestion des associations : identification, gestion des demandes de subvention, annuaire
- Extension de la vidéo surveillance aux secteurs Saint Michel et Pas Saint Georges
- Mise en place de la plate forme « allo proximité »
- Prise en compte de la présentation « LOLF » dans la formalisation du budget 2008,
- Refonte de l'intranet IRIS pour favoriser les échanges et renforcer le sentiment d'appartenance des agents à la ville,
- Etude de définition des besoins et lancement de la consultation pour le renouvellement du système d'information de gestion de ressources humaines dont le déploiement est prévu à partir de 2009.

E. Modernisation et fiabilité du système de production

Dans le cadre de la construction et de l'évolution des infrastructures techniques et applicatives, il convient de tenir compte de la nécessité de développer un système d'information toujours plus performant, intégrant les impératifs de sécurité qu'impliquent l'ouverture vers l'Internet et la diversité des acteurs.

Les actions les plus significatives menées en 2007 consistent en :

- L'augmentation du parc (7%), soit 2054 postes de travail,
- L'extension du réseau haut débit qui porte à 190 le nombre des sites municipaux interconnectés dans un contexte de coût maîtrisé,
- La sécurisation des données et des serveurs au travers de solutions de consolidation et de virtualisation.
- La rationalisation de la gestion des impressions (retrait progressif des imprimantes personnelles au profit de la mise à disposition de 148 copieurs évolués, connectés au réseau dans les services, renouvellement du parc de l'atelier de reprographie)
- La mise en place d'un cadre de gestion des risques (physiques, techniques, juridiques, organisationnels) et la construction d'un plan de continuité d'activité.